



# Population. Productivité. Croissance.

Rapport annuel  
Exercice financier 2022–2023



# STIMULER LA CROISSANCE

Au cours de la dernière année, Opportunités NB (ONB) a amorcé la mise en œuvre de son plan stratégique quinquennal – **Assurer la liaison, la croissance et la prospérité**. Les entreprises néo-brunswickoises font croître leurs marchés d'exportation internationaux, tirent parti des technologies pour améliorer considérablement leur productivité, créent des liens avec certains des meilleurs talents d'ici et de l'étranger et stimulent la croissance de la province.

Le rétablissement du Nouveau-Brunswick à la suite de la pandémie et l'explosion démographique qui a suivi ont fait de la province un endroit de plus en plus convoité par les entreprises désireuses de s'implanter au Canada. ONB continue de promouvoir le Nouveau-Brunswick sur la scène nationale et internationale, d'agir comme catalyseur et champion de l'investissement dans le secteur privé, de soutenir la filière des talents, d'aider les entreprises à faire preuve d'innovation et de soutenir les clients interentreprises dans leur quête de nouveaux marchés pour leurs produits et services.

L'exercice financier 2022-2023 étant maintenant clos, nous avons le plaisir de présenter nos résultats annuels et les réussites connues au cours de l'année. Nous sommes fiers des entreprises avec lesquelles nous travaillons chaque jour – c'est leur travail acharné, leur passion et leur détermination qui font du Nouveau-Brunswick un endroit plus prospère pour tous.

Nous sommes convaincus que lorsque l'on met les entreprises en relation avec les bonnes personnes et les bonnes occasions, tout est possible. Notre dernier exercice financier démontre que l'application de cette philosophie au mandat renouvelé d'ONB, qui consiste à accroître les investissements du secteur privé, à déployer les exportations, ainsi qu'à attirer et à retenir les talents, a des retombées majeures. L'approche stratégique d'ONB fonctionne, ce qui est une excellente nouvelle pour toute la population du Nouveau-Brunswick.

ISBN (version bilingue imprimée) :	ISBN 978-1-4605-3665-0
ISBN (version PDF anglaise) :	ISBN 978-1-4605-3667-4
ISBN (version PDF française) :	ISBN 978-1-4605-3666-7
ISSN (version imprimée bilingue) :	ISSN 2271-5596
ISSN (version anglaise imprimée) :	ISSN 2371-560X
ISSN (version française imprimée) :	ISSN 2371-5618



Prix de la DG  
Nandi Kaul, spécialiste des missions commerciales  
Expansion des exportations, ONB

## PRIX DE LA DG

Chez ONB, nous pensons que la clé de notre succès réside dans nos effectifs : des personnes formidables dont le travail consiste à réaliser des tâches qui leur tiennent à cœur. Nous célébrons fréquemment nos victoires et nous sommes fiers de décerner le Prix de la DG à un membre du personnel qui s'est distingué par un rendement exceptionnel.

## TABLE DES MATIÈRES

Prix de la DG	4
Table des matières	5
Message de notre ministre	6
Message du président de notre conseil d'administration	7
Message de notre directrice générale	8
Équipe de la haute direction	10
Conseil d'administration	11
Produire des résultats	12
Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023	18
ONB, c'est nous	20
Ce que nous faisons	20
Célébrer nos réussites	21
Secteurs prioritaires	30
Transparence et responsabilité	36
États financiers d'ONB	39
Associer des gens formidables à un avenir prospère	62
Communiquez avec nous	64



## MESSAGE DE NOTRE MINISTRE

La province du Nouveau-Brunswick a connu une autre année exceptionnelle en ce qui a trait à l'accroissement de la compétitivité et de la productivité de nos entreprises, à l'atteinte de nouveaux marchés d'exportation et à l'accueil d'un plus grand nombre de personnes dans nos belles collectivités. Moncton est actuellement la région métropolitaine qui connaît la croissance la plus rapide au Canada et les taux de croissance de Fredericton et Saint John sont supérieurs à la moyenne nationale. Nous attirons au Nouveau-Brunswick des familles en âge de travailler et, pour la première fois depuis 1961, notre population rajeunit. En même temps, notre secteur manufacturier se situe en tête du pays au chapitre de la croissance des ventes en 2022. Nous avons tous de quoi être fiers de l'année que nous venons de passer.

Bien que je fasse relativement figure de nouveau venu dans le dossier du développement économique et des petites entreprises, je suis conscient des défis auxquels font quotidiennement face nos entrepreneurs. L'élan post-pandémique de la province aura été quelque peu tempéré par des problèmes persistants pour le milieu des affaires du Nouveau-Brunswick, notamment l'inflation et les pénuries de main-d'œuvre. Heureusement, les propriétaires d'entreprise du Nouveau-Brunswick comptent parmi les personnes les plus travailleuses et les plus inspirantes que l'on puisse imaginer. Je suis extrêmement fier de la façon dont l'équipe d'ONB continue à dynamiser le secteur privé — en soutenant nos petites et moyennes entreprises dans leur croissance, leur exploitation de nouveaux marchés internationaux, le recrutement de personnes compétentes et l'amélioration de leur productivité.

À titre de gouvernement, nous comprenons à quel point il peut être difficile pour nos entrepreneurs de s'y retrouver dans les réglementations complexes qui peuvent ralentir leurs activités. L'approche pangouvernementale de l'équipe de réglementation concurrentielle d'ONB continue à cerner et à réduire le fardeau réglementaire qui pèse sur les entreprises. Comme j'ai été propriétaire d'entreprises durant des décennies, je suis ravi de voir la principale agence de développement économique de la province aux commandes de l'initiative de réglementation concurrentielle, qui a donné lieu à un environnement réglementaire assoupli pour notre secteur privé, un environnement qui favorise une croissance économique et une prospérité plus solide à l'échelle du Nouveau-Brunswick.

Comme le démontre le rapport annuel de cette année, ONB a continué à accomplir de grandes choses en 2022 et au début 2023.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et toute l'équipe d'ONB de leur engagement soutenu envers la croissance et la réussite des entreprises du Nouveau-Brunswick et envers les efforts qu'ils déploient pour assurer un meilleur avenir économique à la population de la province.

**L'honorable Greg Turner**  
Ministre responsable d'Opportunités NB  
Ministre responsable du Développement économique  
et des Petites entreprises



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je suis extrêmement fier de vous faire part des résultats enregistrés par ONB au cours de l'exercice 2022-2023.

Avec le soutien et l'encadrement de son conseil d'administration issu du secteur privé, ONB attire de nouvelles personnes et de nouveaux investissements dans la province, facilite les possibilités en matière d'approvisionnement et de chaîne logistique et renforce la marque du Nouveau-Brunswick, tout en continuant à protéger les actifs des contribuables et à atténuer les risques.

Cette année, le conseil d'administration s'est renouvelé en accueillant quatre nouveaux membres. Ces chefs de file reconnus du milieu des affaires du Nouveau-Brunswick font profiter le conseil d'administration de leur expérience, de leur pensée stratégique et de leur jugement éclairé. J'ai eu le plaisir d'accueillir Kathryn Cameron, Barry Kyle, Gordie Lavoie et Kathryn Lockhart au sein de l'équipe et de travailler avec eux, ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration déjà en poste pour contribuer à définir la vision de l'avenir économique du Nouveau-Brunswick.

Nous nous réjouissons de travailler avec l'équipe dirigeante d'ONB, qui continue à mettre en œuvre son plan stratégique à cinq ans.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration a supervisé le recrutement de la nouvelle direction générale d'ONB, une responsabilité que nous avons prise très au sérieux. Nous sommes ravis que ce processus de plusieurs mois ait abouti à la nomination de Traci Simmons à ce poste. Sous sa direction, nous nous réjouissons de soutenir ONB dans la poursuite de l'exécution de son mandat.

Au nom de l'ensemble du conseil d'administration, je tiens encore une fois à remercier l'équipe d'ONB de son travail soutenu cette année.

**Michael J. Campbell**  
Président du conseil d'administration, Opportunités NB



## MESSAGE DE NOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est important pour la population du Nouveau-Brunswick de voir notre économie poursuivre sa forte reprise après le difficile début de décennie que nous avons connu. Bien que nous ayons la certitude que le Nouveau-Brunswick est sur la bonne voie, nous demeurons réalistes quant aux défis auxquels nous faisons face comme province, à l'instar de tout le Canada et d'autres gouvernements.

À la suite de la pandémie, les entreprises s'adaptent toujours à de nouveaux modèles d'affaires tout en faisant face à d'importantes pressions inflationnistes et pénuries de main-d'œuvre. Nous avons tous lu les gros titres qui font état de nombreux licenciements dans plusieurs des entreprises les plus reconnues au monde, par exemple. Mais je demeure tout de même optimiste quant à la poursuite de la trajectoire de croissance et de l'élan que connaît le Nouveau-Brunswick.

Notre province continue d'attirer une foule de nouveaux habitants dans nos collectivités et nos entreprises trouvent de nouveaux marchés d'exportation et intensifient leur productivité, leur compétitivité et leur résilience.

ONB s'efforce toujours d'apporter à sa clientèle une aide proactive centrée sur la croissance, la productivité, la viabilité et la compétitivité. Ensemble, avec nos partenaires et nos intervenants, nous allons continuer à nous acquitter de notre mandat, qui consiste à accélérer l'investissement et la croissance et à créer un écosystème performant.

La culture demeure l'un de nos principaux facteurs de différenciation et une part importante de notre réussite. Notre reconnaissance par Waterstone comme l'une des cultures d'entreprise les plus admirées au Canada et notre position comme l'un des meilleurs employeurs du Canada atlantique pendant sept années consécutives nous ont aidés à attirer des personnes qualifiées de tout le Nouveau-Brunswick, du Canada et d'ailleurs – des gens qui partagent une grande passion pour le Nouveau-Brunswick.

ONB travaille sans relâche pour veiller à soutenir les entreprises néo-brunswickoises dans leurs investissements, leur croissance, leur recrutement, leur déploiement et leur quête de nouveaux marchés. Le rapport annuel de cet exercice 2022-2023 livre un aperçu des résultats de nos efforts collectifs en vue de l'atteinte des objectifs de rendement ambitieux énoncés dans notre plan d'affaires. Comme vous le constaterez, ONB a atteint ou dépassé la plupart de ces objectifs. Au nom de toute l'équipe d'ONB, je tiens à remercier nos partenaires et nos intervenants de leur dévouement soutenu envers la population du Nouveau-Brunswick. Grâce à leur soutien indéfectible, j'ai la conviction que nos réussites se poursuivront dans les années à venir.

**Traci Simmons**  
Directrice générale, Opportunités NB



Alexa Power, chef d'équipe,  
Expansion des exportations, ONB

# ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



**Traci Simmons**  
Directrice générale



**Matthew Fox**  
Chef des services financiers



**Steve Milbury**  
Vice-président,  
Développement des affaires



**Dany Couillard**  
Vice-président  
Immigration

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Michael J. Campbell,**  
président du conseil  
d'administration

- Comité exécutif, Vérification et Finances, Gouvernance et RH
- Retraité (McCain Foods)



**Jim Baumgartner,**  
administrateur

- Comité exécutif, Vérification et Finances
- Retraité (Moneris Solutions Corporation)



**Gilles Cormier,**  
administrateur

- Comité exécutif, Vérification et Finances
- Génie industriel et conseiller pédagogique



**Andrew McLaughlin,**  
administrateur

- Comité exécutif, Gouvernance et RH
- Major Drilling Group International Inc.



**Kathryn Cameron,**  
administratrice

- Gouvernance et RH
- Beauceron Security



**Barry Kyle,**  
administrateur

- Gouvernance et RH
- Industrial Rubber Company



**Gordie Lavoie,**  
administrateur

- Vérification et Finances
- Sunny Corner Enterprises Inc.



**Kathryn Lockhart,**  
administratrice

- Gouvernance et RH
- Propel ICT



**Cade Libby**

- Comité exécutif
- Sous-ministre, Affaires intergouvernementales et Affaires autochtones, et président de la SDR



**Traci Simmons**

- Vérification et Finances, Comité exécutif, Gouvernance et RH
- Directrice générale, ONB

# PRODUIRE DES RÉSULTATS: L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023

Depuis ses débuts, ONB est un organisme axé sur les résultats. Chez ONB, nous mettons les entreprises en relation avec les partenaires, les programmes et les ressources dont elles ont besoin pour réussir. Nous avons mis sur pied un modèle de développement économique qui fonctionne; les résultats démontrent que nous réussissons à attirer de nouveaux fonds et de nouvelles possibilités au Nouveau-Brunswick (N.-B.).

Lorsque des investissements gouvernementaux sont envisagés, ONB suit des normes rigoureuses en matière de reddition de comptes afin de mesurer l'effet des investissements financés par les contribuables sur l'économie du Nouveau-Brunswick. ONB suit le rendement de ses investissements et en fait rapport avec prudence à la province, en ne tenant compte que de leurs retombées directes et mesurables. Bien que les principes économiques déterminent que chaque retombée directe s'accompagne d'un effet indirect, ONB ne tient pas actuellement compte des retombées additionnelles indirectes ou induites, comme les transactions interentreprises et la création d'emplois secondaires qui en découlent. ONB s'efforce constamment d'améliorer ses rapports, notamment en ce qui concerne son suivi des répercussions économiques plus larges de son travail d'équipe et sa façon d'en rendre compte.

Nos résultats reflètent les progrès réalisés vers les objectifs définis dans notre plan stratégique quinquennal – **Assurer la liaison, la croissance et la prospérité** – et notre plan d'affaires.

Attraction d'investissements, ONB  
Lastwall Networks Inc.



Mesures et cibles du rendement d'ONB	Cible 2022-2023	Données réelles 2022-2023
Nouvelle masse salariale totale prévue	150,1 M\$	110,8 M\$
Revenus d'exportation	26,7 M\$	143 M\$
Accueil de nouveaux arrivants	8 250	7 675
Allègement du fardeau réglementaire	5,5 M\$	36,07 M\$
Rendement du capital investi (RCI) de l'organisation	16 %	49,97 %

## Nouvelle masse salariale prévue

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, l'équipe d'ONB a collaboré avec le secteur privé afin d'attirer des engagements représentant une masse salariale future de plus de 110 M\$. Cette nouvelle masse salariale représente plus de 1 575 nouveaux postes équivalents temps plein (ETP) au salaire moyen de 70 342 \$; contribuant ainsi au PIB à hauteur de 439 M\$.

- Masse salariale prévue pour le N.-B. : **110,8 M\$**
- Emplois prévus : **1 575**
- Salaire moyen prévu : **70 342 \$**
- Contribution au PIB de la province (engagement) : **439,6 M\$**

Le salaire moyen des emplois promis d'ONB est de **70 342 \$**, soit **33 %** de plus que la moyenne du Nouveau-Brunswick, qui est de **53 000 \$**.

# CRÉATION D'EMPLOIS

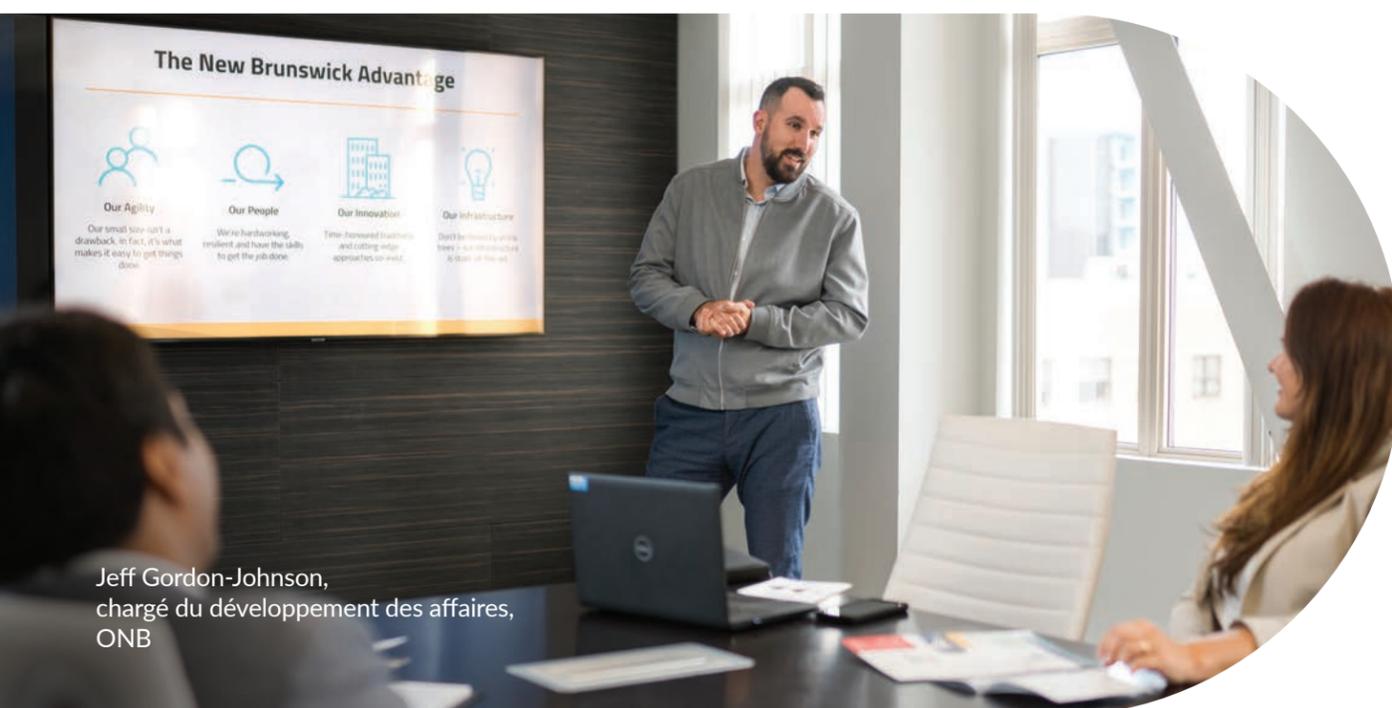
## Emplois réels créés et facteur de conversion

Pour tous les investissements d'aide financière liés à des emplois à la fin de l'exercice 2022-2023, ONB a contribué à la création de 2 864 nouveaux emplois par rapport aux 5 382 emplois prévus pour la même période.

Création d'emplois prévue **5 382** Emplois réels créés **2 864**

ONB mesure et suit activement le rendement de ses clients en matière de création d'emplois. Le facteur de conversion visé par ONB est de 70 %, ce qui signifie que, pour l'ensemble de son portefeuille, 70 % des plans d'embauche des clients sont en bonne voie. Au cours de l'exercice 2022-2023, le facteur de conversion était de 53,21 %.

Facteur de conversion **53,21 %**



Jeff Gordon-Johnson, chargé du développement des affaires, ONB

# RCI POUR L'AIDE FINANCIÈRE LIÉE À LA MASSE SALARIALE

Un solide rendement du capital investi (RCI) démontre qu'ONB génère un rendement positif de l'argent des contribuables. Au cours de l'exercice 2022-2023, l'aide de 8,8 M\$ accordée par ONB sous forme de remises salariales a permis de soutenir des emplois qui ont généré 14,7 M\$ d'impôts sur le revenu des particuliers et 35,4 M\$ d'impôts totaux au N.-B.

Ces rendements élevés s'expliquent par la capacité d'ONB à soutenir des emplois assortis de salaires moyens élevés dans des secteurs prioritaires en pleine croissance.

**8,8 M\$**

Montant payé

**14,7 M\$**

Impôt provincial sur le revenu reçu

**35,4 M\$**

Impôts totaux perçus au N.-B.

**169,8 M\$** Total de la masse salariale soutenue au moyen de remises salariales

Toutes les données relatives au RCI reposent sur les informations contenues dans les demandes de subventions soumises par les clients d'ONB. Les demandes de subventions sont prises en compte par ONB au cours de l'exercice où elles sont imputées.

La masse salariale totale soutenue repose sur l'augmentation de la masse salariale réelle des employés admissibles pour l'année de remise. Le soutien à la masse salariale est déclaré dans l'année courante, selon les lignes directrices de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Le RCI correspond au total des recettes provinciales tirées des emplois soutenus moins l'aide financière d'ONB liée à la masse salariale pour l'année en cours.

Le RCI repose sur les informations salariales réelles des employés admissibles. Il est versé au modèle de RCI d'ONB, conçu, élaboré et validé par une tierce partie.

7,8 millions de dollars sur 35,4 millions de dollars correspondent à des investissements effectués au cours des années précédentes.

L'aide financière d'ONB a généré plus de **296 M\$** de nouveau PIB pour le Nouveau-Brunswick au cours de l'exercice 2022-2023. C'est assez pour embaucher plus de **4 000** nouveaux enseignants ou plus de **1 000** médecins!

**26,6 M\$** Rendement net pour la province au moyen des remises salariales

La province reçoit **4 \$** en impôts totaux pour chaque dollar investi dans les remises salariales.

# RCI DE L'ORGANISATION

Le RCI des entreprises d'ONB mesure la capacité de l'organisation à faire preuve de responsabilité financière dans l'accomplissement de son mandat de création d'une croissance économique à long terme. Le RCI des entreprises d'ONB illustre les revenus engendrés par les coûts relatifs au fonctionnement de l'organisation.

## RCI des entreprises en 2022-2023

**42,2 M\$** Total des revenus générés par ONB

**28,2 M\$** Total des dépenses d'ONB

**49,97 %** RCI des entreprises

**16 %**

Objectif

**49,97 %**

Rendement réel pour l'exercice 2022-2023

Les recettes et les dépenses liées à la croissance démographique sont exclues, car l'indicateur de performance a été établi avant qu'ONB n'absorbe la division et parce qu'ONB n'a pas mis en place un processus permettant de saisir de manière précise et complète les véritables avantages économiques (revenus) des activités liées à l'immigration et à la croissance démographique.

Les revenus générés par ONB n'englobent pas les revenus qui ne sont pas directement attribuables aux services d'ONB, comme les fonds provinciaux et les recouvrements. Les revenus et dépenses d'ONB n'englobent pas les transactions de normalisation qui ne sont pas initiées par ONB dans le cadre de son mandat ou les transactions visant une croissance à long terme avec une capacité limitée à enregistrer avec précision les avantages économiques tangibles immédiats.

# RENDEMENT DU PORTEFEUILLE

En mettant l'accent sur la génération de rendements positifs pour la province, l'équipe d'ONB veille à la protection des fonds publics, tout en continuant à soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick qui aspirent à se déployer.

Au 31 mars 2023, le portefeuille de prêts, d'investissements et de garanties de prêts géré par ONB était évalué à 316 M\$. Depuis sa fondation, le 1<sup>er</sup> avril 2015, ONB a gagné 70 M\$ en intérêts créditeurs et en revenu de placement.

## D'avril 2015 à mars 2023

### Réalizations importantes (millions)

Perception de paiements supplémentaires au-delà des 99,7 M\$	99,7 \$
Économie de plus de 11,1 M\$ pour GNB	11,1 \$
Restructuration de plus de 54,4 M\$ pour sécuriser la position	54,4 \$
Provisions réduites de plus de 51,6 M\$ pour les comptes de fonctionnement	51,6 \$
Perception de 18,1 M\$ de dividendes et de gains sur la vente de capitaux propres	18,1 \$
Intérêts générés de 52,3 M\$	52,3 \$
Réduction de 39,1 M\$ sur le risque lié aux garanties de prêts	39,1 \$
<b>Résultats d'ONB (ancien portefeuille réduit + économies, restructuration et intérêts)</b>	<b>326,3 \$</b>

# FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER 2022-2023

## Équipe de la croissance des entreprises



Signature de **63** accords avec des entreprises du N.-B., représentant une promesse d'aide totale d'environ **13,1 M\$**



Création de **388** des emplois promis, représentant **22,9 M\$** de la masse salariale promise.



Engagement de **4,5 M\$** pour soutenir 15 projets de productivité représentant un RCI total de **47,4 M\$**



Signature de **29** ententes de développement du marché pour un montant total de **604 K\$** d'aide financière engagée



Soutien aux clients d'ONB pour l'obtention de **682 M\$** en contrats du GNB

rate since inception

## Équipe des navigateurs



Les navigateurs d'affaires ont reçu **1 075** demandes et ont enregistré un taux de satisfaction des clients de **98,5%** pour les dossiers complets – le taux le plus élevé depuis sa création



Économies de **777 K\$** pour les clients grâce à l'allègement du fardeau réglementaire



Les navigateurs d'immigration ont répondu à **15 747** demandes de candidats, de demandeurs d'informations, d'entrepreneurs potentiels et d'employeurs

## Équipe d'immigration



L'équipe a prodigué des services financiers d'une valeur totalisant **6,7 M\$** à des agences et organismes d'établissement des immigrants.



Nombre de candidatures proposées : **3 070**, dont 32 % de candidatures francophones (pour l'année 2022)

## Équipe des services financiers



Appui à la signature de **83** ententes visant une aide financière estimée à **28,9 M\$**



Examen et traitement de demandes d'aide financière pour un montant de **19 M\$**



Remboursement de créances, auprès de clients du portefeuille, pour un montant de **11,2 M\$**



Des prêts et investissements totalisant **8,3 M\$** ont été accordés à des clients du portefeuille

## Équipe de l'expansion des exportations



Soutien à **236** entreprises uniques dans leur parcours d'exportation



Collaboration avec les clients pour pénétrer **38** nouveaux marchés



Les activités d'ONB ont permis aux clients de déclarer une croissance future de plus de **143 M\$** de leurs revenus d'exportation

## Équipe de l'attraction des investissements



Signature d'accords avec 16 entreprises, totalisant **15,8 M\$** en promesses d'aide



La signature des accords a généré **1 187** emplois promis, avec une charge salariale totale pour le N.-B. estimée à **87,8 M\$**

# ONB, C'EST NOUS

Principal organisme de développement économique de la province, ONB a pour mandat de favoriser la croissance économique et commerciale. Qu'il s'agisse d'une expertise avancée pour aider les entreprises à exporter, à tirer parti de nouvelles possibilités en matière de chaîne d'approvisionnement, à trouver les meilleurs talents ou à investir dans l'innovation, nos équipes du développement des affaires, de la stratégie et des opérations, des finances et de l'immigration sont présentes à chaque étape du processus.

## NOTRE VISION

Nous sommes un catalyseur pour l'investissement, la croissance et la prospérité des entreprises

## NOTRE MISSION

Nous mettons en contact les entreprises, les gens et les possibilités

## NOS VALEURS

Intégrité, professionnalisme et excellence

# CE QUE NOUS FAISONS

## Développement des affaires

L'équipe du développement des affaires d'ONB aide les clients néo-brunswickois interentreprises à déployer, à recruter, à accroître leur productivité, à adopter de nouvelles technologies novatrices, à naviguer à travers les défis réglementaires, à entrer en contact avec les ressources et à exploiter de nouveaux marchés internationaux. Cette équipe, qui fait également office d'équipe des ventes chez ONB, positionne le Nouveau-Brunswick en tant que destination de choix pour les investissements des entreprises mondiales de premier plan.

L'équipe du développement des affaires est constituée de sept composantes :

- Croissance des entreprises
- Engagement des clients
- Navigation d'affaires
- Partenariats régionaux
- Expansion des exportations
- Comptes principaux et expansion
- Attraction des investissements

## Stratégie et Opérations

L'équipe de la stratégie et des opérations, force motrice de la culture organisationnelle d'ONB, est axée sur les employés, le haut rendement et la collaboration. Elle est responsable de la formation et du perfectionnement, du recrutement, de la planification de la relève et de l'engagement général des employés. Elle propose également une approche proactive de la commercialisation des atouts uniques du Nouveau-Brunswick, en faisant connaître les nombreuses réussites de la province. De plus, elle collabore avec les entités du secteur public pour cibler et réduire le fardeau réglementaire qui pèse sur nos entreprises et promeut une approche pangouvernementale de la politique de développement économique.

L'équipe de la stratégie et des opérations est constituée de trois composantes :

- Expérience des employés
- Politiques, réglementation concurrentielle et excellence opérationnelle
- Marketing stratégique et communications

## Finances

En mettant l'accent sur la génération de rendements positifs pour la province, les équipes de la Structuration des opérations commerciales, des Finances et de la Comptabilité demeurent déterminées à assurer la protection des fonds publics, tout en continuant à soutenir les entreprises du Nouveau-Brunswick qui cherchent à prendre de l'expansion. Elles veillent à ce qu'ONB demeure un intendant responsable des fonds publics.

## Immigration

L'équipe d'Immigration est chargée de faciliter l'accès des employeurs du Nouveau-Brunswick aux talents internationaux qualifiés, de travailler avec les organismes d'aide aux immigrants, de maintenir l'intégrité des programmes d'immigration provinciaux et de rationaliser les programmes afin de s'assurer que la politique gouvernementale bénéficie à la fois aux employeurs et à l'économie provinciale.

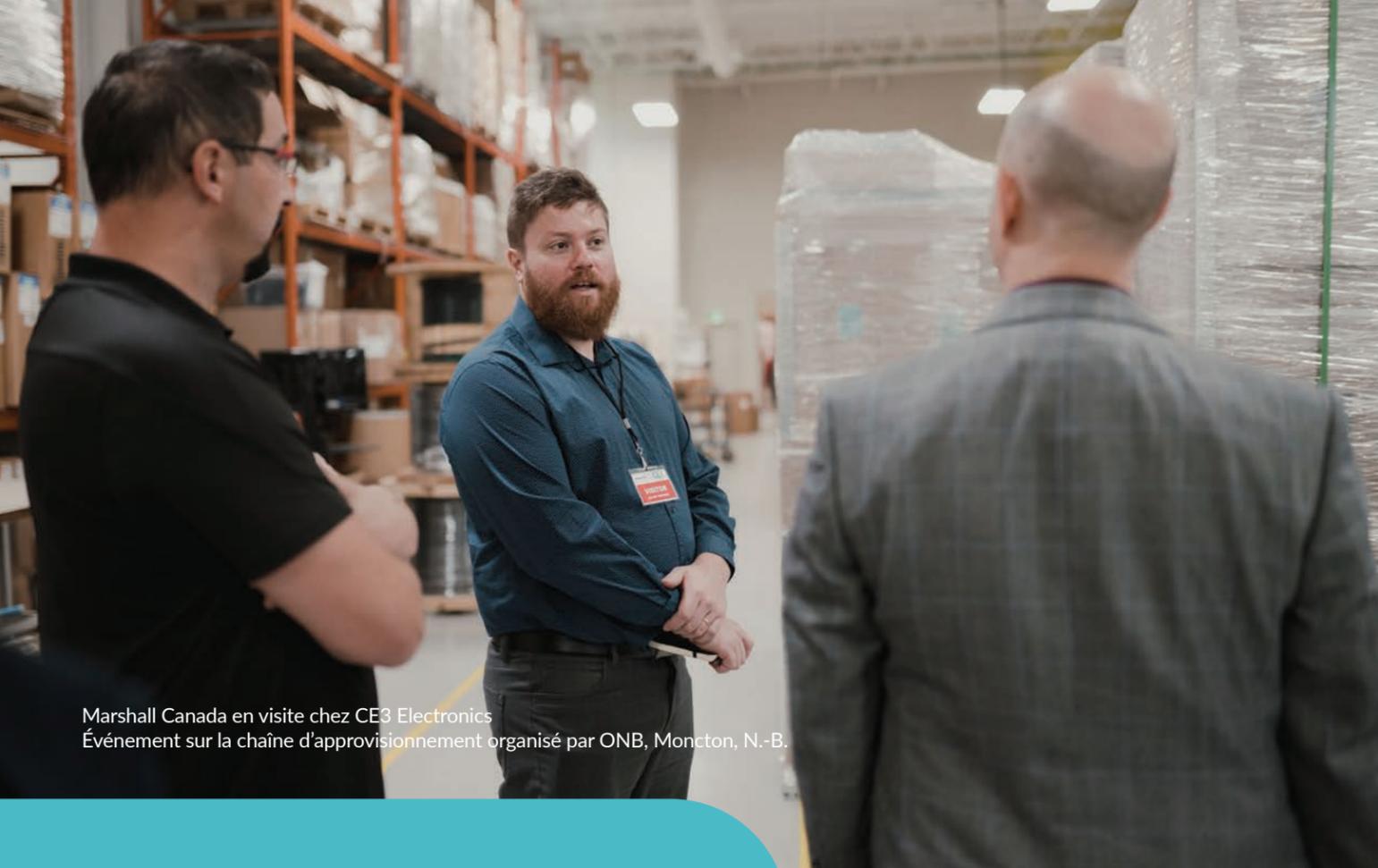
L'équipe de l'Immigration est constituée de quatre composantes :

- Attraction de la main-d'œuvre
- Programmes d'immigration
- Établissement et intégration des étudiants internationaux
- Activités, conformité et intégrité



# CÉLÉBRER NOS RÉUSSITES

ONB est fière d'annoncer que de grandes choses se passent au Nouveau-Brunswick. Grâce en grande partie aux histoires, aux personnes et aux résultats incroyables présentés dans le rapport annuel de cette année, nous croyons que le Nouveau-Brunswick est bien placé pour poursuivre sa croissance et ouvrir la voie dans de nombreux secteurs économiques. Les histoires présentées cette année touchent plusieurs secteurs d'activités d'ONB, soulignant le travail réalisé dans l'ensemble de notre organisation pour accélérer les investissements et la croissance, attirer et retenir de nouveaux arrivants qualifiés et favoriser un écosystème de haut rendement. Ces exemples démontrent véritablement comment ONB arrive à mettre en relation les entreprises avec les gens et les occasions.



Marshall Canada en visite chez CE3 Electronics  
Événement sur la chaîne d'approvisionnement organisé par ONB, Moncton, N.-B.

## ACCÉLÉRER L'INVESTISSEMENT ET LA CROISSANCE

### L'incidence de Marshall Canada

En mars 2022, ONB était fière de se joindre au chef de file de l'aérospatiale et de la défense, Marshall Canada, pour annoncer que le Nouveau-Brunswick accueillerait une nouvelle installation de production. Marshall a obtenu un bail de 10 ans pour cette installation de Moncton qui créera jusqu'à 65 nouveaux emplois avec l'aide d'ONB. « Je suis heureux que nous ayons réussi à trouver un emplacement convenable au Nouveau-Brunswick pour nos activités de systèmes terrestres et j'espère qu'au cours des prochaines années, Marshall deviendra l'un des principaux employeurs de la région en créant un lot de précieux emplois directs et indirects, par l'intermédiaire de notre grande chaîne d'approvisionnement », a déclaré Sam Michaud, vice-président exécutif, dans le cadre de cette annonce.

#### Perspectives liées à la chaîne d'approvisionnement

Dans la foulée des défis relatifs à la chaîne d'approvisionnement à la suite de la pandémie, l'attention accordée à la résilience de la chaîne logistique, aux dédoublements et à l'achat local s'est accrue. ONB met les entreprises du Nouveau-Brunswick en relation avec

d'autres entreprises locales et le secteur public pour veiller à maximiser les possibilités de conserver nos ressources financières ici et de renforcer les chaînes d'approvisionnement de nos entreprises. L'équipe de Marshall s'est montrée prête à tirer parti de l'expertise d'ONB pour explorer les possibilités de partenariats de chaîne logistique locaux au sein de sa nouvelle installation. À l'automne 2022, les deux équipes ont organisé un événement de plusieurs jours sur la chaîne d'approvisionnement à Moncton, à l'issue duquel 36 entreprises du Nouveau-Brunswick ont été présélectionnées pour rencontrer l'équipe de Marshall. Ces employeurs représentaient un large éventail de produits et de compétences susceptibles d'apporter une réelle valeur ajoutée à la chaîne d'approvisionnement déjà diversifiée de Marshall. Le processus d'audit des partenaires de la chaîne d'approvisionnement s'est poursuivi jusqu'en 2023, le premier grand projet à Moncton devant être lancé à la fin de l'année. ONB continue de travailler avec ses partenaires du secteur privé et du monde académique pour trouver d'autres possibilités de collaboration pour l'équipe de Marshall.

#### Recrutement de talents

Il peut se révéler déstabilisant de s'établir à un nouvel endroit. Grâce à sa compréhension du marché local de l'emploi, l'équipe d'engagement des clients d'ONB a fait appel aux universités et collèges du Nouveau-Brunswick, de même qu'à des associations industrielles, pour mettre Marshall en contact avec les meilleurs talents de la région. En mobilisant la collectivité, les spécialistes de l'engagement des clients ont réussi à aider Marshall à puiser dans un bassin diversifié de candidats qualifiés. De plus, grâce à une approche de gestion des talents reposant sur le principe du transfert, des employés de l'extérieur de la province ont pu migrer harmonieusement vers la région de Moncton. Grâce en partie aux efforts de l'équipe d'engagement des clients d'ONB, Marshall fait de grands progrès en vue de l'atteinte de ses objectifs de recrutement.

#### Reconnaissance de l'incidence de Marshall

Au terme de l'exercice 2022-2023, les importantes retombées de Marshall dans la province étaient déjà évidentes. Voilà pourquoi, dans le cadre de la remise des Prix de l'exportation du Nouveau-Brunswick pour 2023, c'est avec plaisir qu'ONB a décerné à Marshall le Prix soulignant l'incidence, qui reconnaît l'importance des entreprises qui ont des retombées considérables sur la province par l'intermédiaire de leurs investissements et qui démontrent un véritable engagement à accroître leur présence au Nouveau-Brunswick.



Chris Pogue, directeur général, Thales Canada  
Fredericton, N.-B.

## ACCÉLÉRER L'INVESTISSEMENT ET LA CROISSANCE

### Le groupe Thales choisit d'installer son centre national d'excellence numérique canadien au Nouveau-Brunswick

Au cours de l'exercice 2022-2023, ONB a réussi à attirer le Centre national d'excellence numérique du groupe Thales dans la province, renforçant ainsi le secteur de la cybersécurité au Nouveau-Brunswick. Le Centre national d'excellence numérique emploiera plus de 110 travailleurs hautement qualifiés en technologie et à titre de premier centre du genre au Canada, il constituera un intéressant pôle de recherche et de développement de talents à caractère multipartite.

À l'issue d'un processus de sélection très concurrentiel, l'entreprise française, qui emploie plus de 77 000 employés sur cinq continents, a choisi d'établir son centre d'opérations de sécurité nord-américain à Fredericton.

« Le Nouveau-Brunswick est un endroit idéal pour investir et déployer nos activités au Canada, où nous figurons parmi les 100 principales entreprises investissant dans la recherche et le développement », a déclaré Chris Pogue, directeur général de Thales au Canada. « Ensemble, grâce à une chaîne de valeur d'innovation riche en talents, composée d'établissements d'enseignement, de chercheurs, de jeunes pousses, de petites et moyennes entreprises, de l'industrie et des gouvernements; nous contribuerons au développement des cybertechnologies, des capacités et de la résilience dont le Canada a besoin pour ériger un avenir dans lequel nous pouvons tous avoir confiance. »

## L'agilité fait la différence

L'annonce de l'arrivée de Thales souligne le succès de l'équipe d'attraction des investissements, qui a réussi à convaincre des entreprises de calibre mondial à s'établir dans la province en tirant parti de l'avantage du Nouveau-Brunswick — une combinaison gagnante réunissant notre population, l'agilité, l'innovation et l'infrastructure. Dans le cas de Thales, c'est l'agilité de l'écosystème de développement économique hyperconnecté du Nouveau-Brunswick qui a fait toute la différence.

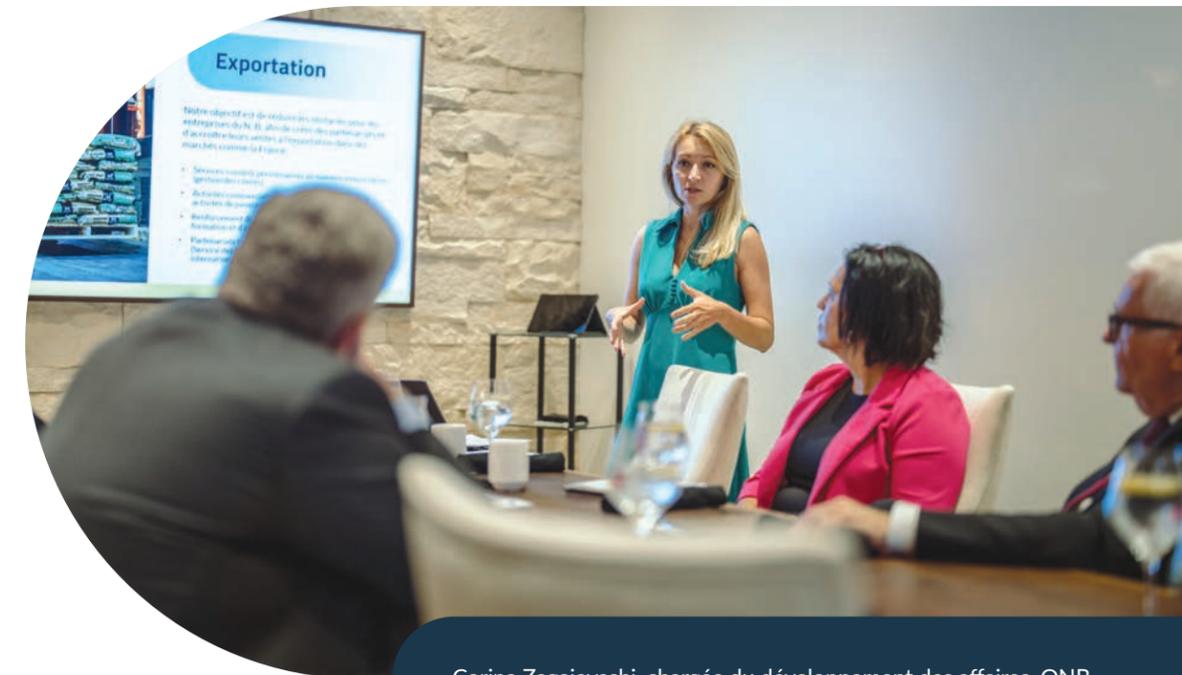
L'entreprise cherchait à s'inspirer de son Centre national d'excellence numérique du Pays de Galles, l'une des installations de tests et de développement les plus avancées au monde en matière de cybersécurité. En misant sur ce modèle, ONB et ses partenaires ont réussi à démontrer à Thales que le Nouveau-Brunswick pouvait offrir la solution clé en main nécessaire à l'établissement d'une empreinte canadienne.

Pour soutenir le lancement du Centre national d'excellence numérique canadien, ONB investit 5,5 M\$ sous la forme d'une remise sur la masse salariale pour une période de cinq ans. Les spécialistes de l'engagement des clients d'ONB travaillent maintenant avec Thales au recrutement des talents qualifiés nécessaires à son démarrage à Fredericton.

## La France recèle d'autres possibilités

En tant que seule province officiellement bilingue au Canada, le Nouveau-Brunswick cherche activement à renforcer ses liens économiques et culturels avec les entreprises en France. Dans le cadre de la stratégie France, ONB œuvre avec des dirigeants du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour explorer les possibilités dans plusieurs secteurs d'intérêt pour le marché français, notamment la cybersécurité, la santé numérique, l'énergie intelligente, l'aérospatiale et la défense, les produits pharmaceutiques, les technologies et la fabrication de pointe. L'accès préférentiel à ce marché potentiellement lucratif via l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne recèle de réelles possibilités concurrentielles tant pour le Canada que pour le Nouveau-Brunswick.

Comme l'a appris Thales, les choses évoluent rapidement au Nouveau-Brunswick et il est souvent plus facile de s'intégrer dans un écosystème favorable que dans les grands centres urbains. La décision de Thales de s'implanter au Nouveau-Brunswick témoigne de la force de notre écosystème de cybersécurité existant, ainsi que de la solidité de nos relations avec la France. Cet investissement assoit la réputation du Nouveau-Brunswick à titre de chef de file national dans le domaine de la cybersécurité.



Corina Zagaievschi, chargée du développement des affaires, ONB



Programme Étudier et réussir  
Fredericton, N.-B.

## ATTIRER ET RETENIR DES NOUVEAUX ARRIVANTS QUALIFIÉS

### Miser sur la réussite du Nouveau-Brunswick en matière d'immigration

La croissance de notre population et la croissance de notre économie vont de pair, et une approche ciblée représente une étape essentielle pour façonner une province viable pour les générations à venir. Nous savons que les ressources humaines constituent notre meilleur investissement et nous devons en attirer davantage. Au cours de l'exercice 2022-2023, ONB a lancé plusieurs nouvelles initiatives visant à tirer parti de la réussite du Nouveau-Brunswick en matière de croissance démographique dans notre monde post-pandémique. L'exercice financier a principalement consisté à aider les nouveaux arrivants à naviguer dans le système d'immigration, à aider les employeurs du Nouveau-Brunswick à mieux tirer parti des volets d'immigration pour combler les pénuries de main-d'œuvre et à soutenir un plus grand nombre d'étudiants étrangers afin qu'ils puissent s'enraciner ici et y rester longtemps après l'obtention de leur diplôme.

- Le service de navigateurs d'immigration, conçu pour améliorer l'expérience globale d'immigration des nouveaux arrivants dans la province, a été lancé en mai 2022. Conformément au modèle de l'équipe des Navigateurs d'affaires d'ONB, le service de navigateurs d'immigration aide les candidats potentiels et actifs, les personnes en quête d'information et les entrepreneurs potentiels à s'orienter dans le processus d'immigration et favorise l'accès des employeurs à un plus grand bassin de travailleurs qualifiés. Après avoir déterminé les besoins du client, le navigateur d'immigration le dirige vers un contenu facilement accessible en lien avec ses questions ou vers un agent d'immigration. Au cours de l'exercice 2022-2023, les navigateurs d'immigration ont traité 15 747 demandes. L'équipe, dont la composition est rapidement passée d'un à trois membres en raison de la demande de services, aide les clients à s'orienter dans les différentes filières d'immigration, à accéder aux documents essentiels, aux événements internationaux à venir, aux navigateurs départementaux, aux organisations partenaires, etc.
- En 2022, les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé la création d'une nouvelle filière d'immigration au Nouveau-Brunswick, le projet pilote sur les travailleurs critiques du Nouveau-Brunswick, destiné à attirer des travailleurs qualifiés dans des professions difficiles à pourvoir. Ce projet pilote a été conçu pour répondre aux besoins des employeurs du Nouveau-Brunswick tout en veillant à ce que les nouveaux arrivants dans la province bénéficient de solides mesures d'aide à l'établissement. Ce projet pilote quinquennal fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation régulières pour qu'il demeure à l'écoute des besoins en matière d'immigration et qu'il livre les meilleurs résultats possible pour la province.
- ONB, par l'intermédiaire de son équipe d'intégration des étudiants internationaux, travaille avec les étudiants internationaux sur les parcours de résidence permanente et s'assure qu'ils ont les outils nécessaires pour réussir au Nouveau-Brunswick. Le programme Étudier et réussir du Nouveau-Brunswick, lancé en janvier 2023, offre aux étudiants internationaux l'accès aux ressources, au soutien et aux connexions nécessaires pour amorcer une carrière réussie et une vie épanouissante au Nouveau-Brunswick. Le programme Étudier et réussir, qui mise sur la réussite du projet pilote Étudier et rester, en vigueur de 2018 à 2021, vise à accroître la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée en retenant davantage d'étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme. Le programme est une initiative de trois ans financée conjointement par ONB et l'APECA et devrait permettre de diplômer une centaine d'étudiants dans chacune des huit cohortes. Phonexiematte Kierulf, l'une des participantes au programme, déclare : « On continue tous à apprendre les uns des autres. C'est un réseau génial qu'ONB et l'APECA ont créé pour nous par l'intermédiaire de ce programme et je suis reconnaissante d'en avoir fait partie. »

En 2022, par l'intermédiaire des activités d'ONB, nous avons accueilli **7 675 nouveaux arrivants** dans la province!



Kim Webb, agente de programme  
Équipe d'intégration des étudiants internationaux



Mathieu Bossé, directeur du développement des affaires  
Lizotte Machine Vision  
Rivière-Verte, N.-B.

## PILOTER UN ÉCOSYSTÈME À HAUT RENDEMENT Lizotte Machine Vision

Les efforts soutenus pour cerner et éliminer les règlements inutiles, simplifier les procédures administratives et promouvoir une culture d'amélioration continue devraient favoriser un cadre réglementaire souple et réactif permettant aux entreprises de prospérer au Nouveau-Brunswick.

Lizotte Machine Vision met au point et fabrique du matériel conçu sur mesure pour le contrôle de la qualité, le calibrage et le tri destiné à l'industrie mondiale de la transformation alimentaire. En raison de la nature de ses activités, l'entreprise exige souvent que ses clients des États-Unis envoient des échantillons de viande ou de volaille depuis l'autre côté de la frontière pour les tester sur l'équipement de Lizotte dans ses installations du Nouveau-Brunswick. Lorsque l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a adopté une nouvelle réglementation sur les produits de viande et de volaille importés, des entreprises comme Lizotte ont dû surmonter ce nouvel obstacle réglementaire. Un certificat zoosanitaire était désormais requis afin de s'assurer que les produits alimentaires importés au Canada répondent aux exigences du gouvernement fédéral en matière de santé animale.

Pour l'exercice 2022-2023,  
la réduction nette du fardeau  
réglementaire s'élève à **36 M\$**.

Toutefois, Lizotte n'est pas une entreprise de services alimentaires et ne possède pas de certificat de manipulation des aliments. Il est donc difficile pour ses clients américains de lui expédier des aliments au Canada avec les documents zoosanitaires. Grâce à l'aide d'ONB, la société Lizotte a pu confirmer auprès des personnes-ressources fédérales qu'elle suivait tous les processus correctement et elle a été mise en contact avec une excellente personne-ressource au sein de l'ACIA afin de répondre à ses préoccupations. Elle a également pu obtenir une copie du certificat zoosanitaire qu'elle envoie directement aux clients américains pour les aider à accélérer le processus d'exportation.

### Économies directes

En mars 2021, le Nouveau-Brunswick s'est fixé pour objectif d'atteindre une réduction nette du fardeau réglementaire de 16,5 M\$ d'ici le 31 mars 2024. ONB a mené un processus qui a permis au Nouveau-Brunswick d'atteindre ou de dépasser continuellement chaque objectif financier avec son rapport de 34,2 M\$ pour l'exercice 2021-2022 et de 36 M\$ pour l'exercice 2022-2023.

Le coût élevé du respect de la réglementation gouvernementale est une importante forme de bureaucratie. La réduction de ce fardeau permet au secteur privé d'affecter des fonds supplémentaires à l'investissement et la création d'emplois, ce qui permet aux propriétaires d'entreprises du Nouveau-Brunswick de consacrer plus de temps à des activités qui augmentent la productivité et la compétitivité globale.

# SECTEURS PRIORITAIRES

ONB continue d'adopter une approche stratégique en matière de renforcement des capacités et de consolidation des forces des nouveaux secteurs à forte croissance. En déterminant et en investissant dans des secteurs économiques clés, ONB prépare le Nouveau-Brunswick à une croissance continue à long terme, en élaborant une proposition de valeur qui incite le secteur privé à investir dans la recherche et l'innovation, l'infrastructure, la main-d'œuvre et la croissance démographique.

Plus de 40 pour cent des nouveaux engagements en matière d'emploi résultant des efforts d'attraction des investissements proviennent de nos secteurs émergents prioritaires — la cybersécurité, la santé numérique et l'innovation en matière énergétique. Le salaire annuel moyen des emplois promis au cours de l'exercice 2022-2023 dans ces trois secteurs s'élève à **94 006 \$**, soit **77,4 %** de plus que le salaire moyen du Nouveau-Brunswick en 2021 (tous secteurs confondus).

## Fabrication de pointe

Les fabricants du Nouveau-Brunswick, qui jouent un rôle essentiel dans l'économie de la province, ont généré 3,1 milliards de dollars (soit 9,67 %) du PIB de la province en 2022 (Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0402-01). ONB travaille actuellement avec plus d'une centaine de fabricants de pointe basés au Nouveau-Brunswick dans le cadre des efforts visant à créer des entreprises compétitives à l'échelle mondiale. D'importantes améliorations de la productivité, comme celles mentionnées ici, permettent aux entreprises du Nouveau-Brunswick de demeurer concurrentielles sur le marché mondial.

### Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023

- ONB a affecté plus de 4,5 M\$ en prêts à remboursement conditionnel pour soutenir des projets d'amélioration de la productivité d'une valeur de 47,4 M\$ dans 15 entreprises du Nouveau-Brunswick — APEX Industries, Benchmark Fabricators, Berger Group, Bouctouche Bay Industries, Corey Nutrition Company, Crosby Molasses Company, Dynamic Truck Bodies, Groupe Savoie, Howell Ventures, Michaud Equipment, Moosehead Breweries, Moulin Aldo & Fils, Prelco, Razor Contract Manufacturing et Southeast Welding.
- Grâce à un investissement de 73 000 \$ d'ONB, Savico Labrador Metal Works accroît sa présence au Nouveau-Brunswick et créera 15 nouveaux emplois dans ses installations de fabrication d'acier, de soudage et de réparation de matériel lourd à Bathurst. Les retombées de ce projet sur le PIB sont estimées à 1,7 M\$.
- ONB soutient la croissance de la Crosby Molasses Company de Saint John en investissant 250 000 \$ pour aider Crosby à acquérir du matériel spécialisé et à embaucher un gestionnaire de la chaîne d'approvisionnement. Ce projet permettra d'accroître les activités de fabrication en sous-traitance tout en améliorant de 15 % la productivité de l'entreprise. Les retombées de ce projet sur le PIB sont estimées à 634 761 \$.
- Avec le soutien d'ONB, le fabricant d'électronique CE3 Electronics Inc. crée 74 emplois à temps plein sur trois ans à son site de Dieppe. La création d'emplois est soutenue par ONB sous la forme d'une remise sur la masse salariale, et d'un soutien stratégique fourni par l'équipe d'engagement des clients pour le recrutement. L'impact de cette augmentation d'emploi sur le PIB est estimé à environ 9 M\$.



Razor Contract Manufacturing Ltée  
Saint John, N.-B.



Martin Lockett, chargé du développement des affaires, ONB  
Dean Taylor, gestionnaire des secteurs de service du Nouveau-Brunswick  
Kinectrics Inc., Saint John, N.-B.



## Innovation énergétique

Le Nouveau-Brunswick est le siège de l'un des portefeuilles énergétiques les plus diversifiés au Canada. L'importance de ce secteur pour l'avenir de la province ne fera que croître à mesure que les solutions novatrices en matière d'énergie propre demeureront à l'avant-scène en réponse à l'atténuation des changements climatiques. ONB continue de miser sur l'infrastructure, l'expertise et les partenariats pour aller de l'avant sur les priorités économiques de la province dans plusieurs domaines liés à l'énergie, notamment les petits réacteurs modulaires, la technologie de réseau intelligente, l'hydrogène et d'autres solutions d'énergie propre.

### Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023

- ONB a attiré la société d'ingénierie Kinectrics à Saint John, où elle créera 40 postes à temps plein dans diverses fonctions liées à l'ingénierie nucléaire dans un nouveau bureau. Cet investissement dans la province devrait produire plus de 11,5 M\$ de croissance du PIB en plus.
- Par l'intermédiaire de son carrefour d'énergie verte, le port de Belledune a annoncé un partenariat avec Cross River Infrastructure Partners pour la construction d'une installation de production d'hydrogène. Ce projet pilote de 1 milliard de dollars, le premier du genre au Nouveau-Brunswick, utilisera 200 mégawatts d'énergie renouvelable pour créer de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. Le port a également signé des protocoles d'entente avec le port de Hambourg et le port de Wilhelmshaven pour approvisionner l'Allemagne et d'autres pays européens en combustibles propres et en produits verts.
- Grâce au Fonds pour les changements climatiques, ONB a pris des démarches en vue de l'élaboration d'une feuille de route sur l'hydrogène pour le Nouveau-Brunswick. Ce travail jouera un rôle fondamental lorsqu'ONB et le GNB chercheront à exploiter les possibilités que recèle l'hydrogène pour atteindre nos objectifs de carboneutralité.
- Par l'intermédiaire du Fonds d'atténuation des impacts climatiques, ONB a investi 1,8 M\$, en partenariat avec la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), dans la création et le développement de technologies propres innovantes et de technologies d'atténuation des changements climatiques. Cet investissement finance la recherche, la formation, l'innovation et les entreprises en phase de démarrage. Notamment, une initiative de jumelage avec le Delphi Group a également soutenu huit clients d'ONB, ainsi que le Forum R3 de la FINB : Se connecter pour l'innovation climatique.

## Santé numérique

La notion de santé numérique s'entend de l'utilisation des technologies dans le domaine de la médecine, des soins de santé et des modes de vie sains pour la prise en charge des maladies et l'amélioration des résultats. ONB collabore étroitement avec nos partenaires pour soutenir le développement d'un groupe d'activités dans ce secteur clé afin de faire du Nouveau-Brunswick le laboratoire vivant du Canada.

### Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023

- BioScript Solutions, qui fournit une foule de programmes de soins de santé aux patients, déploie sa présence au Nouveau-Brunswick, créant 90 emplois dans ses installations de Moncton grâce au soutien d'ONB. La contribution de ce projet au PIB est estimée à 21 M\$.

## Technologie agricole

ONB a fait de la technologie agricole une de ses priorités en raison de son rôle important dans la diversification et la modernisation de l'un des secteurs traditionnels les plus importants du Nouveau-Brunswick. Le secteur agricole de la province, qui emploie environ 13 000 personnes et génère 689 M\$ en exportations, a généré des revenus de 1,3 milliard de dollars en 2022.

ONB fait la promotion de la province en tant que milieu idéal pour les investissements en technologie agricole, en agissant comme agent de liaison afin de favoriser les investissements du secteur privé dans la transformation technologique et numérique pour stimuler la productivité. Par l'intermédiaire de l'éducation et d'un soutien personnalisé au développement des affaires, ONB œuvre aussi à aider les secteurs de l'agriculture et de la technologie agricole à assurer la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement essentielles et à établir et à maintenir des pratiques commerciales respectueuses de l'environnement.

### Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023

- En plus d'avoir obtenu un soutien au développement de marché de 25 000 \$ de la part d'ONB, Picketa Systems a conclu une ronde d'investissement de préensemencement de 300 000 \$ menée par East Valley Ventures et Startup TNT d'Edmonton, ce qui a permis à l'entreprise de maintenir ses effectifs et de lancer son outil d'analyse des nutriments LENS<sup>MC</sup> à la fin 2022.

## Cybersécurité et TI

Le dynamique secteur des technologies de l'information du Nouveau-Brunswick est diversifié et dispose notamment d'atouts en géomatique, en technologie océanique, en SaaS et en télécommunications. La province demeure un chef de file de l'industrie de la cybersécurité au Canada et dans le monde grâce à la force de l'écosystème et à l'étroite coordination des partenaires des secteurs public et privé qui s'emploient à favoriser la croissance de ce secteur de plus.

### Faits saillants de l'exercice financier 2022-2023

- ONB a réussi à attirer le groupe Thales et son Centre national d'excellence numérique au Canada à Fredericton. À terme, l'embauche de plus de 110 travailleurs hautement qualifiés est prévue. (voir les détails à la page 24 )
- Un investissement d'ONB et un écosystème solide ont attiré Lastwall Networks au Cyber Centre de Fredericton, où l'entreprise créera jusqu'à 59 emplois dans le domaine de la cybersécurité. « Nous avons choisi Fredericton comme siège de Lastwall pour de nombreuses raisons », indique James Grannan, vice-président des opérations. « Nous prenons la sécurité très au sérieux et le Cyber Centre était non seulement l'une des installations de réseautique et de stockage de données par fibres optiques les plus évoluées au Canada, mais également l'un des bâtiments commerciaux les plus sécuritaires au pays. »

- Innervate, une entreprise technologique basée dans la Silicon Valley, s'est engagée à créer jusqu'à 21 nouveaux emplois à Saint John. La contribution de ce projet au PIB est estimée à 5,9 M\$.



Lastwall Networks Inc.  
Fredericton, N.-B.

# TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

ONB s'engage à être à la fois transparent et responsable envers les gens du Nouveau-Brunswick et, à ce titre, s'engage à gérer les fonds publics de manière responsable en mettant davantage l'accent sur les rapports relatifs au rendement. ONB continue à améliorer l'accès à l'information sur la gestion et l'investissement des fonds publics ainsi que la divulgation proactive de celle-ci. Dans la section « Transparence » de son site Web, ONB publie des informations sur le rendement de ses investissements, ses approbations de financement pour l'industrie et des informations détaillées sur les paiements.

## Résumé des activités liées à la loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

Comme prévu en vertu du paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, la directrice générale établira un rapport sur toutes les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. ONB n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice financier 2022-2023.

## Résumé des projets de loi et des activités législatives

ONB n'a signalé aucune mesure législative ni activité législative au cours de l'exercice 2022-2023.



Matt Fox, chef des services financiers  
Traci Simmons, directrice générale  
Joel Leitner, directeur principal des finances  
ONB

## Résumé des activités liées aux langues officielles

ONB reconnaît ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et est déterminée à offrir activement des services de qualité dans les deux langues officielles. Aucune plainte officielle n'a été déposée en vertu de la Loi au cours de l'exercice financier précédent. Au cours de l'exercice financier 2022-2023, ONB a veillé à respecter ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. Des activités connexes réalisées régulièrement au cours de l'exercice sont présentées ci-dessous.

**Objectif 1** – Veiller à ce que la population ait accès à des services de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

- Nous avons réalisé un examen de tous les profils linguistiques afin de nous assurer que les ressources peuvent offrir des services dans les deux langues officielles.
- Examen continu.

**Objectif 2** – Veiller à ce que le milieu et le contexte encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- Dans le cadre du processus annuel d'examen du rendement, tous les employés doivent examiner les politiques sur la langue de service et la langue de travail et en discuter avec leur gestionnaire.
- Les employés ont la possibilité de participer à une formation linguistique en français ou en anglais.

**Objectif 3** – Veiller à ce que les politiques et programmes gouvernementaux nouveaux et révisés tiennent compte des réalités des communautés de langue officielle de la province :

- Les langues officielles font partie de l'orientation des nouveaux employés.

**Objectif 4** – Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations qui incombent au gouvernement provincial en ce qui a trait aux langues officielles :

- Les employés devaient compléter les modules en ligne sur la langue de service et la langue de travail afin d'approfondir leurs connaissances de la *Loi sur les langues officielles*.

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, ONB a continué à utiliser des outils qui aident les employés à travailler dans la langue officielle de leur choix. L'organisme continue de travailler en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan d'action sur les langues officielles du gouvernement.

## Résumé des activités de dotation

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leurs ministères respectifs. Voici un sommaire des activités de dotation en personnel en 2022-2023 pour ONB.

Cette section comprend les données sur la dotation d'année en année pour donner une image précise de la dotation et du personnel. Les chiffres ci-dessous indiquent le nombre d'employés permanents et temporaires au sein d'ONB au 31 décembre de chaque année.

Nombre d'employés permanents et temporaires au 31 décembre de chaque année		
Type déployés	2022	2021
Permanents	133	131
Temporaires	17 (Durée déterminée 4, contrat de services personnels 7, occasionnel 2, détaché 4, étudiants 0)	12,5 (Durée déterminée 6, contrat de services personnels 2, occasionnel 2, détaché 0,5, étudiants 2)
<b>Total</b>	<b>150</b>	<b>144</b>



Jean-Bernard Guignard  
directeur, Aide financière et Comptes spéciaux  
ONB

---

## États financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick

31 mars 2023

---

---

Rapport de direction .....	40
Rapport de l'auditeur indépendant .....	41
État de la situation financière .....	43
État des résultats .....	44
État de la variation de la dette nette .....	45
État de la variation du déficit accumulé .....	45
État des flux de trésorerie .....	46
Notes complémentaires .....	47-61

---

## Rapport de la direction

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction, et la responsabilité des états financiers ci-joints relève de la direction de la société d'État. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées ainsi que la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP »).

La société d'État maintient des systèmes comptables et des contrôles connexes afin de fournir à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et comptabilisées telles qu'elles ont été autorisées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés, et que les registres financiers sont fiables aux fins de la préparation d'états financiers conformément aux NCSP.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'examiner et d'approuver les états financiers. Le comité d'audit et des finances l'aide dans l'exercice de ses responsabilités. Ce comité examine les états financiers, recommande leur approbation et se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des contrôles internes et des questions liées à l'information financière. À la suite de la recommandation du comité d'audit et des finances, les présents états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023 sont approuvés par le conseil d'administration.



Traci Simmons  
Présidente-directrice générale (intérimaire)



Matthew Fox  
Chef des services financiers

Fredericton (N.-B.), Canada  
22 juin 2023

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au président et aux membres du conseil d'administration d'Opportunités Nouveau-Brunswick

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Opportunités Nouveau-Brunswick (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution du déficit accumulé, de l'évolution de la dette nette, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de sa dette nette, de l'évolution de son déficit accumulé, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de mon rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et j'évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et je mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- J'évalue le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Le vérificateur général,



Paul Martin, FCPA, FCA

Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada

Le 22 juin 2023

## Opportunités Nouveau-Brunswick

État de la situation financière

Aux 31 mars

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	189 783 511 \$	190 124 097 \$
Créances générales (note 4)	427 679	253 860
Intérêts à recevoir (note 5)	795 286	526 862
Prêts (note 8)	73 604 095	70 807 713
Placements (note 9)	20 465 359	17 109 488
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>285 075 931</b>	<b>278 822 020</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 13)	13 947 144	15 756 236
Dépôts détenus en fiducie (note 17)	37 199 990	44 254 990
Revenus reportés (note 15)	-	249 134
Provision pour perte sur garanties d'emprunts (note 16)	7 150 000	7 440 000
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick (note 18)	235 523 565	253 775 160
<b>Total des passifs</b>	<b>293 820 699</b>	<b>321 475 520</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(8 744 768)</b>	<b>(42 653 500)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Actifs payés d'avance	55 551	63 605
Immobilisations corporelles (note 12)	832 442	848 575
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>887 993</b>	<b>912 180</b>
<b>Déficit accumulé à la fin de la période</b>	<b>(7 856 775) \$</b>	<b>(41 741 320) \$</b>

Passifs éventuels (note 16)

Engagements (note 20)

Opération de restructuration (note 23)

Approuvé par le conseil



Michael Campbell  
Président du conseil d'administration



Jim Baumgartner  
Président du comité d'audit

**Opportunités Nouveau-Brunswick**  
État des résultats  
Pour les exercices clos les 31 mars

	Budget (note 22)	2023	2022
<b>Revenus</b>			
Province du Nouveau-Brunswick	44 352 322 \$	44 352 322 \$	33 467 000 \$
Intérêts sur les prêts (note 5)	4 200 000	3 823 110	4 769 648
Autres	10 000	544 634	251 493
Montants inscrits à des comptes spéciaux	1 133 000	3 002 665	1 757 371
Revenu de placements (note 6)	-	2 419 222	155 859
Provision pour le recouvrement de pertes (note 7)	-	17 857 576	11 315 606
Division de la croissance démographique	6 350 000	6 902 000	15 557 506
<b>Total des revenus</b>	<b>56 045 322</b>	<b>78 901 529</b>	<b>67 274 483</b>
<b>Charges</b>			
Services d'administration et de développement des affaires (note 19)	16 202 322	14 049 287	13 692 544
Administration – croissance démographique (note 19)	4 796 000	4 446 851	2 998 572
Aide financière	20 000 000	10 860 022	10 874 331
Aide financière – croissance démographique	5 047 000	6 716 811	4 713 071
Aide financière – productivité et compétitivité	5 000 000	8 220 372	-
Charge pour créances douteuses	5 000 000	-	-
Subvention liée à la pandémie de COVID-19	-	723 641	7 100 205
<b>Total des charges</b>	<b>56 045 322</b>	<b>45 016 984</b>	<b>39 378 723</b>
<b>Excédent annuel</b>	<b>- \$</b>	<b>33 884 545 \$</b>	<b>27 895 760 \$</b>

**Opportunités Nouveau-Brunswick**  
État de la variation de la dette nette  
Pour les exercices clos les 31 mars

	Budget	2023	2022
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	<b>(42 653 500) \$</b>	<b>(42 653 500) \$</b>	<b>(70 064 359) \$</b>
Excédent annuel	-	33 884 545	27 895 760
Variation nette des charges payées d'avance	-	8 054	(36 272)
Variation nette des immobilisations corporelles	-	16 133	(848 575)
Variation nette des redressements sur exercices antérieurs	-	-	399 946
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(42 653 500) \$</b>	<b>(8 744 768) \$</b>	<b>(42 653 500) \$</b>

**Opportunités Nouveau-Brunswick**  
État de la variation du déficit accumulé  
Pour les exercices clos les 31 mars

	Budget	2023	2022
<b>Déficit accumulé au début de l'exercice</b>	<b>(41 741 320) \$</b>	<b>(41 741 320) \$</b>	<b>(70 037 026) \$</b>
Excédent annuel	-	33 884 545	27 895 760
Redressements sur exercices antérieurs	-	-	399 946
<b>Déficit accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>(41 741 320) \$</b>	<b>(7 856 775) \$</b>	<b>(41 741 320) \$</b>

	2023	2022
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent annuel	33 884 545 \$	27 895 760 \$
<i>Éléments sans effet sur la trésorerie</i>		
(Diminution) nette de la provision pour créances douteuses	(19 029 435)	(10 891 417)
Intérêts inscrits à l'actif sur les prêts	(663 769)	(489 792)
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(142 522)	(504 259)
Encours reclassés	10 655 578	(60 701)
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	126 684	3 622
Amortissement des immobilisations corporelles	212 196	174 586
Redressements sur exercices antérieurs	-	10 447
<i>Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement</i>		
Créances générales	(173 820)	(42 795)
Intérêts à recevoir	(268 424)	9 321
Charges payées d'avance	8 054	(36 272)
Montants à payer au titre des garanties	(290 000)	(690 000)
Créditeurs et charges à payer	(1 809 092)	5 499 290
Revenus reportés	(249 134)	249 134
<b>Total des activités de fonctionnement</b>	<b>22 260 861</b>	<b>21 126 924</b>
<b>Activités de placement</b>		
Avances sur prêts	(5 000 000)	(51 938)
Remboursement de prêts	11 257 082	28 990 534
Placement	(3 355 871)	5 701 537
<b>Total des activités de placement</b>	<b>2 901 211</b>	<b>34 640 133</b>
<b>Activités de financement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(285 663)	(633 661)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	89 600	-
Dépôts détenus en fiducie	(7 055 000)	44 254 990
Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick	(18 251 595)	(34 120 410)
<b>Total des activités de financement</b>	<b>(25 502 658)</b>	<b>9 500 919</b>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(340 586)	65 267 976
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	190 124 097	124 856 121
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>189 783 511</b>	<b>190 124 097</b>
<b>La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont représentés par le poste Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick</b>	<b>189 783 511 \$</b>	<b>190 124 097 \$</b>

## 1. Nature des activités

La Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick a été promulguée et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015. La nouvelle loi a abrogé la Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick et la Loi sur le développement économique. En vertu de ces dispositions, tous les actifs et passifs d'Investir Nouveau-Brunswick et du ministère du Développement économique sont devenus les actifs et passifs d'Opportunités Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> avril 2015.

À titre de société d'État, Opportunités Nouveau-Brunswick (« ONB ») constitue le point central de toutes les activités de développement économique du Nouveau-Brunswick, y compris la croissance démographique par l'intermédiaire d'activités en matière d'immigration, d'établissement et de rétention. Axée sur le client, proactive, professionnelle et responsable, ONB est le point de contact unique des entreprises régionales et étrangères cherchant à croître, à étendre leurs activités et à s'établir localement. ONB exerce des activités cruciales axées sur le rendement, les occasions de croissance importantes et le développement du Nouveau-Brunswick.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables

### Référentiel comptable

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP »).

### Changement de méthode comptable

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2022, ONB a adopté de façon prospective la norme comptable pour le secteur public SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*. L'adoption de cette norme n'a entraîné aucune comptabilisation ou présentation d'information additionnelle.

### Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actif qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures et qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont constitués d'éléments d'actif acquis qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Ils sont plutôt utilisés pour fournir des services publics, peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ne sont pas destinés à être revendus. Les actifs non financiers comprennent les charges payées d'avance et les immobilisations corporelles.

### Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Comme ONB ne dispose pas de compte bancaire distinct, ses charges et ses revenus sont imputés aux comptes bancaires de la province du Nouveau-Brunswick (la « province »). Ces fonds représentent la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'ONB.

### Placements

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont comptabilisés au coût ajusté, et les gains et pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont décomptabilisés.

Les placements en instruments de capitaux propres d'entreprises privées sont classés comme étant dépréciés lorsque, de l'avis de la direction, l'instrument de capitaux propres a subi une moins-value durable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle elles surviennent. Les placements sont passés en revue chaque année pour déterminer s'ils ont subi une moins-value.

Les placements dans des instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments de capitaux propres sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation à titre de gain ou de perte de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est alors reclassé dans l'état des résultats.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont les actifs d'ONB dont la durée de vie utile est supérieure à un an. Certains seuils de capitalisation en dollars ont été établis à des fins pratiques. ONB a passé en charges des immobilisations acquises d'une valeur individuelle de 40 000 \$ ou moins. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, puis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les immobilisations corporelles sont amorties sur la durée de vie utile limitée de l'actif selon le mode d'amortissement linéaire. Les immobilisations incorporelles ne sont pas comptabilisées dans les états financiers.

### *Terrains*

ONB détient des terrains reçus dans le cadre d'opérations passées qui ne sont pas utilisés dans le cadre des activités de fonctionnement courantes. Les terrains sont comptabilisés au coût, ont une durée de vie utile illimitée et ne sont pas amortis.

### *Actifs payés d'avance*

Les actifs payés d'avance comprennent les avances liées aux frais de déplacement et aux salaires, les abonnements aux médias et d'autres distributions en trésorerie et en équivalents de trésorerie versées à des tiers avant que les avantages ne soient reçus. Les actifs payés d'avance sont passés en charges dans les périodes auxquelles ils se rapportent.

### *Revenus et montants à recevoir*

Les revenus et les montants à recevoir sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où ils sont gagnés. Les montants à recevoir jugés irrécouvrables sont comptabilisés au titre des charges pour créances douteuses.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les intérêts créditeurs cessent d'être comptabilisés lorsque le recouvrement du capital ou des intérêts n'est pas raisonnablement sûr.

### *Opérations de restructuration*

Une opération de restructuration est le transfert d'un ensemble intégré d'actifs et/ou de passifs ainsi que de la responsabilité des programmes ou activités auxquels il se rattache, effectué sans une contrepartie principalement déterminée sur la base de la juste valeur des différents actifs et passifs transférés (*note 23*).

### *Revenus reportés*

Les revenus reportés comprennent les apports reçus qui sont assortis de critères d'admissibilité ou de stipulations. Les apports sont comptabilisés dans les revenus lorsque toutes les stipulations et tous les critères d'admissibilité ont été respectés.

### *Charges*

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges sont comptabilisées pour tous les biens consommés et services reçus pendant l'exercice.

### *Paiements de transfert*

### *Charges*

Les paiements de transfert sont les transferts d'argent, tels que des subventions, à un organisme qui sont effectués sans qu'ONB obtienne des biens ou des services en retour. Les paiements de transfert sont constitués des postes Aide financière, Aide financière – productivité et compétitivité, Aide financière – croissance démographique et Subvention liée à la pandémie de COVID-19.

### *Revenus*

Les paiements de transfert sont comptabilisés à titre de revenus lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans les cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus reportés lorsque les modalités de transfert donnent lieu à un passif. Le revenu de transfert est comptabilisé dans l'état des résultats quand le passif découlant des stipulations est réglé.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Les paiements de transfert sont fournis par la province sous forme de subventions de fonctionnement conformément au processus relatif au Budget principal du gouvernement.

### *Charges de retraite*

Le régime de retraite à prestations déterminées créé en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (la « LPRSP ») a été converti et remplacé par le Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (le « RRSPNB »). Le RRSPNB est un régime de retraite à risques partagés selon la *Loi sur les prestations de pension du Nouveau-Brunswick*. Certains employés d'ONB ont le droit de recevoir des prestations en vertu du RRSPNB. Selon les modalités de ce régime converti, tous les employés classés dans la catégorie à temps plein par l'employeur doivent cotiser à ce nouveau régime, qui est financé par l'employé et l'employeur. Les cotisations au régime effectuées par l'employeur sont payées et passées en charges par la province au nom d'ONB. ONB n'est responsable d'aucun passif non capitalisé et n'a accès à aucun excédent en ce qui concerne les régimes de retraite de ses employés. Pour obtenir d'autres renseignements, se reporter à la note ci-dessous concernant les charges d'ONB payées par d'autres parties.

### *Allocations de retraite*

Certains employés de longue date reçoivent une allocation de retraite au moment de leur retraite de la fonction publique. Le régime est financé par la province. La province a apporté des modifications au programme d'allocations de retraite en 2013, de sorte que le personnel de direction et les employés non syndiqués d'ONB ont cessé d'accumuler des crédits d'allocation de retraite. Les employés qui participaient à ce programme ont pu choisir de toucher la somme accumulée au lieu de l'allocation de retraite ou, pour les employés qui comptent plus de cinq ans de service, de différer le versement de la somme accumulée jusqu'au moment de leur retraite. Les coûts et l'obligation associés au régime n'incombent pas à ONB et sont comptabilisés dans les états financiers de la province.

### *Charges d'Opportunités Nouveau-Brunswick payées par d'autres parties*

Certains coûts de l'employeur, comme les cotisations au régime de retraite et le Régime de pensions du Canada (le « RPC »), sont payés et passés en charges par la province pour le compte d'ONB. Le passif lié aux congés de maladie est comptabilisé par la province dans ses états financiers. Ces charges et les soldes connexes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par ONB, les soldes de ces régimes d'avantages demeurent des actifs ou des obligations de la province et ils ne seront pas pris en charge par ONB.

### *Obligation constatée pour coûts après fermeture*

ONB constate une obligation pour des coûts après fermeture. Le passif comptabilisé est basé sur des estimations et des hypothèses fondées sur les meilleures données à la disposition de la direction comme l'indique la *note 14*. Les événements futurs peuvent donner lieu à des variations importantes du total estimatif des charges, de la capacité utilisée ou de la capacité totale et de l'estimation du passif, qui seraient constatées de manière prospective en tant que changements d'estimations le cas échéant.

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers comprennent les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les créances générales, les intérêts à recevoir, les prêts, les placements, les créditeurs et charges à payer, les revenus reportés, la provision pour pertes sur garanties d'emprunts, les dépôts détenus en fiducie ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, plus tous les coûts de transaction directement attribuables, lorsque ONB devient partie aux droits et obligations contractuels de l'instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'ONB a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ONB classe ses instruments financiers dans les groupes suivants :

### *a. Coût ou coût après amortissement*

Les créances générales comprennent les frais de garantie et les frais de location, ainsi que la provision générale portée en diminution de telles créances.

Les intérêts à recevoir sont constitués des intérêts sur les prêts, ainsi que de la provision sur les intérêts à recevoir. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour moins-value sur les prêts lorsque la direction estime que les montants pourraient être irrécouvrables dans l'avenir.

Les placements sont des actifs financiers évalués au coût ajusté et sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est jugée durable, le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats. Les coûts de transaction sont une composante du coût des instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement (se reporter à la *note 11*).

Les créanciers et charges à payer, les revenus reportés ainsi que les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont classés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

La provision pour pertes sur garanties d'emprunts est une provision pour moins-value sur les garanties d'emprunts constituée lorsque la direction estime que les montants pourraient être irrécouvrables dans l'avenir.

Les dépôts détenus en fiducie se composent des fonds reçus par ONB et détenus en fiducie jusqu'à ce que certains critères soient respectés.

### *b. Catégorie de la juste valeur*

Les placements sont des actifs financiers évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées annuellement dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que le placement soit décomptabilisé, et le gain ou la perte est reclassé dans l'état des résultats (se reporter à la *note 11*). Au 31 mars 2023, ONB ne détenait aucun placement évalué à la juste valeur (2022 – aucun placement évalué à la juste valeur).

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et sont évalués à la juste valeur, ce qui est présumé représenter la valeur comptable et constitue le coût historique. Les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont évalués à la juste valeur, qui est présumée correspondre à la valeur comptable.

### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSP, exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pour la période.

Les éléments les plus significatifs qui exigent le recours à des estimations de la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour moins-value sur les prêts et les garanties d'emprunts, à la perte de valeur des placements, à la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins de l'amortissement, aux obligations constatées pour coûts après fermeture, aux intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses, aux charges à payer et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements deviennent disponibles.

## 2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Une analyse de sensibilité montre qu'une variation de plus 5 % ou de moins 5 % de la provision globale pour moins-value à l'égard des prêts pourrait se traduire par une augmentation de 7,7 M\$ ou une diminution de 6,4 M\$ du montant net des prêts et de la charge pour créances douteuses (2022 – augmentation de 8,5 M\$ ou diminution de 7,2 M\$).

Une variation de plus 5 % ou de moins 5 % de la provision globale pour pertes sur garanties d'emprunts pourrait se traduire par une augmentation de 0,7 M\$ ou une diminution de 0,7 M\$ des pertes sur garanties d'emprunts et de la charge pour créances douteuses (2022 – augmentation de 0,7 M\$ ou diminution de 0,7 M\$).

### *Taxe de vente harmonisée (« TVH »)*

ONB ne comptabilise pas la TVH dans ses états financiers, car la composante fédérale de toute TVH payée est remboursée à la province du Nouveau-Brunswick et la composante provinciale n'est pas perçue par la province auprès de ses propres entités.

### *Prêts-subventions*

Les accords de prêt qui renferment des clauses de libération sont imputés aux charges d'aide financière lorsque la libération est considérée comme probable.

### *Provisions pour moins-value*

Les provisions pour moins-value sont constituées pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. Une provision pour moins-value est également comptabilisée sur les garanties d'emprunts lorsqu'il est déterminé qu'une perte est probable. Un examen annuel est effectué sur le solde des prêts et des garanties d'emprunts, et une provision reflétant les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables est comptabilisée. Les variations initiales et ultérieures du montant de la provision pour moins-value sont comptabilisées en tant que charge ou crédit dans l'état des résultats.

### *Prêts assortis de conditions avantageuses*

Un prêt assorti de conditions avantageuses est comptabilisé lorsque ONB exige un taux d'intérêt inférieur au taux d'emprunt de la province sur les marchés financiers. La valeur actualisée nette des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses est calculée en fonction de la différence entre le taux d'intérêt exigé et le taux d'emprunt de la province au moment de l'attribution du prêt. La partie du prêt assortie de conditions avantageuses est comptabilisée en charges dans l'année d'attribution. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée du prêt. La valeur comptabilisée de ces prêts est la valeur nominale moins la portion non amortie des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses.

### *Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses*

Le montant des intérêts non perçus sur les prêts assortis de conditions avantageuses accordés par ONB est passé en charges durant l'exercice pendant lequel lesdits prêts sont octroyés et est amorti sur la durée des conditions avantageuses associées aux prêts.

### *Prêts à rembourser à la province du Nouveau-Brunswick*

La province accorde à ONB des prêts sans intérêt qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des prêts à rembourser à la province. Les montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont calculés à leur valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année (se reporter à la *note 18*).

### 3. Opérations entre apparentés

ONB est entièrement détenue par la province du Nouveau-Brunswick et, par conséquent, est une partie apparentée à d'autres organismes contrôlés par la province du Nouveau-Brunswick ou soumis à une influence notable de cette dernière. ONB a comptabilisé plusieurs opérations avec ces entités apparentées, plus particulièrement les éléments suivants :

- des revenus inscrits à des comptes spéciaux de 488 000 \$ provenant de la Société de développement régional (2022 – 63 000 \$);
- des revenus inscrits à des comptes spéciaux de 350 000 \$ provenant de la Division des affaires intergouvernementales (2022 – 250 000 \$);
- des revenus inscrits à des comptes spéciaux de 1,69 M\$ provenant du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (2022 – 1,21 M\$);
- des dépenses liées à l'aide financière en matière d'immigration de 207 049 \$ rattachées au New Brunswick Community College (2022 – 163 400 \$).

Les opérations avec ces entités apparentées ont été conclues et réglées dans des conditions normales de marché, à l'exception de ce qui suit :

- ONB dépend, du point de vue économique, de la province. Au cours de l'exercice, la province a versé 44,3 M\$ (2022 – 33,5 M\$) à ONB.
- ONB occupe un bureau dont le loyer est payé par la province du Nouveau-Brunswick.
- ONB n'a pas de compte bancaire distinct. Par conséquent, les charges et les revenus d'ONB sont imputés aux comptes bancaires de la province et sont présentés au poste Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick. En 2023, les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick se sont chiffrés à 189,8 M\$ (2022 – 190,1 M\$).
- La province accorde à ONB des prêts sans intérêt qui sont ensuite octroyés aux clients. Se reporter à la note 18 pour plus de renseignements au sujet des montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick.
- La province comptabilise les charges de l'employeur au titre des cotisations au régime de retraite, des cotisations au RPC et des allocations de retraite. Ces charges, ainsi que le passif lié aux congés de maladie, ne figurent pas dans les présents états financiers.

La province fournit à ONB d'autres services centraux, principalement par l'entremise de Service Nouveau-Brunswick, qui sont comptabilisés à la valeur d'échange comme si les entités n'avaient aucun lien de dépendance.

### 4. Créances générales

	2023	2022
Créances générales	561 276 \$	253 860 \$
Provision pour créances douteuses	(133 597)	-
	427 679 \$	253,860 \$

Les créances générales comprennent les honoraires, les avances liées aux frais de déplacement et les autres montants à payer à ONB. La recouvrabilité des créances générales est évaluée annuellement.

### 5. Intérêts sur les prêts

	2023	2022
Amortissement des intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	142 522 \$	504 259 \$
Intérêts sur les prêts	3 680 588	4 265 389
	3 823 110 \$	4 769 648 \$
	2023	2022
Solde d'ouverture	1 844 024 \$	1 726 074 \$
Intérêts sur les prêts	3 680 588	4 265 389
Paiements reçus	(2 829 277)	(3 657 647)
Intérêts capitalisés sur les prêts	(663 769)	(489 792)
	2 031 566	1 844 024
<b>Provision pour moins-value</b>		
Ouverture	(1 317 161)	(1 189 891)
(Augmentation) diminution de la provision	80 882	(127 271)
	(1 236 280)	(1 317 162)
Intérêts débiteurs (montant net)	795 286 \$	526 862 \$

Le poste Intérêts débiteurs (montant net) comprend des revenus d'intérêts comptabilisés de 551 670 \$ (2022 – 262 129 \$) qui s'accumulent, mais ne sont pas exigibles tant que certaines conditions ne sont pas respectées.

### 6. Revenu de placements

Des revenus de placement de 2,4 M\$ (2022 – 155 859 \$) ont été comptabilisés au cours de l'exercice.

### 7. Recouvrement de créances douteuses et charge pour créances douteuses

	2023	2022
Recouvrements – prêts et garanties	31 587 \$	30 770 \$
Variation de la provision	17 825 989	11 284 836
	17 857 576 \$	11 315 606 \$

## 8. Prêts

	2023	2022
Solde d'ouverture	169 718 107 \$	197 605 573 \$
Avances sur prêts, montant net	5 000 000	51 938
Intérêts capitalisés	663 769	489 792
Amortissement de la portion sans intérêt dans les revenus	142 522	504 259
Intérêts sur les nouveaux prêts assortis de conditions avantageuses	(126 684)	(3 622)
Remboursements reçus	(11 257 082)	(28 990 534)
Reclassement de prêts (note 9)	(10 655 578)	60 701
	153 485 054	169 718 107
<b>Provision pour moins-value</b>		
Solde d'ouverture	(98 910 394)	(109 801 811)
(Augmentation) de la provision	(1 710 897)	(428 506)
Diminution de la provision	20 740 332	11 319 923
	(79 880 959)	(98 910 394)
<b>Prêts (montant net)</b>	<b>73 604 095 \$</b>	<b>70 807 713 \$</b>

Les intérêts exigés sur ces prêts vont de 0 % à 10 %. Les modalités de remboursement sont négociées individuellement pour chaque prêt et leur durée ne dépasse habituellement pas 30 ans. Les modalités de garantie des prêts font également l'objet de négociations entre ONB et le débiteur en fonction des risques liés au prêt. La garantie peut comprendre une assurance-vie, les actifs de la société, des garanties personnelles ou la valeur de la société mère. La garantie peut être partielle ou intégrale.

## 9. Placements

Les participations dans des sociétés sont assorties de conditions négociées entre ONB et l'entité émettrice en fonction des risques liés à chaque placement. Les placements d'ONB sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement.

	2023	2022
Solde d'ouverture	17 109 488 \$	22 811 025 \$
Nouveaux placements	3 294 240	1 831 810
Transferts	4 835 229	-
Rachats	(3 210 229)	(7 368 435)
Perte de valeur	(1 563 369)	(164 912)
	20 465 359 \$	17 109 488 \$

Au cours de l'exercice, ONB a conclu une opération de restructuration qui s'est traduite par le reclassement dans les placements d'un montant de 10,8 M\$ à titre de prêts à rembourser. Une tranche de 6 M\$ de ce montant était assortie de conditions avantageuses et a été passée en charges au poste Aide financière – productivité et compétitivité pour l'exercice, et une tranche de 4,8 M\$ a été transférée au poste Placements.

## 10. Gestion des risques

Une analyse des risques importants liés aux instruments financiers d'ONB est présentée ci-dessous :

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. ONB gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêt et de placement et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Une évaluation du crédit des demandeurs de prêts est effectuée en tenant compte des notations de crédit externes disponibles, d'une analyse de la situation financière et de la liquidité, des antécédents et d'autres facteurs.

Au 31 mars 2023, le risque de crédit maximal d'ONB correspondait au total des soldes des créances générales, des intérêts à recevoir, des prêts et des placements qui s'élevait à 95,3 M\$ (2022 – 88,7 M\$). Ce montant exclut les estimations au titre de la perte de valeur et de la provision effectuées par la direction dans le cadre de l'évaluation de la qualité du crédit des créances générales d'ONB (note 4), des intérêts créditeurs (note 5), des prêts (note 8) et des soldes des placements (note 9).

L'exposition maximale d'ONB ne tient pas compte des garanties spécifiques détenues. Plusieurs des prêts d'ONB comportent des garanties sous forme d'accords de sûreté générale sur les actifs de la société ou de sûreté sous forme de débentures. L'incidence financière des garanties détenues à titre de sûreté n'a pas été évaluée.

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à remplir les obligations liées à des passifs financiers. Les exigences en matière de liquidité sont gérées au moyen de la réception de revenus de la province, de revenus générés par les prêts et les placements en instruments de capitaux propres et de remboursements de capital sur les prêts. Ces sources de fonds servent à payer les charges de fonctionnement et à rembourser la dette envers la province. Dans le cours normal des activités, ONB conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements de paiements futurs qui ont également une incidence sur la situation de trésorerie d'ONB. ONB maintient également un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie par l'entremise de la province, et ce compte sert à régler les créditeurs et les charges à payer. ONB gère ce risque en surveillant les remboursements de prêts par les débiteurs.

### c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur de marché des placements et de la dette d'ONB fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les taux d'intérêt exigés par ONB sur les prêts en cours sont fixes conformément aux accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie d'ONB à moins qu'un instrument de créance n'ait fait l'objet d'une restructuration ou d'un refinancement.

### d) Risque de change

Le risque de change découle des instruments financiers libellés en devises. ONB est exposée au risque de change à l'égard des achats libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'ONB, soit principalement en dollars américains. Les transactions en monnaies étrangères d'ONB sont normalement réglées à court terme; par conséquent, la direction considère que l'exposition au risque de change est minime.

### e) Risque de concentration

Le risque de concentration se produit lorsque le portefeuille d'un prêteur a une concentration plus élevée de valeur dans 1) une entité ou un groupe d'entités (le « risque propre à une entité ») ou 2) une région, un produit, une industrie ou un secteur particulier (le « risque propre à un secteur »). En raison de la dépendance de l'économie du Nouveau-Brunswick envers les industries primaires, le total du portefeuille d'ONB présente une surpondération dans les industries primaires, en particulier l'industrie forestière. Au 31 mars 2023, ONB était exposée aux risques de concentration suivants (exposition brute du portefeuille, déduction faite de la provision) :

- exposition au risque propre à une entité de 111,3 M\$ (90 %) pour dix entités ou groupes (2022 – 104,6 M\$ [88 %] pour dix entités ou groupes);
- exposition au risque propre à un secteur de 15,5 M\$ (12 %) pour six entités ou groupes au sein de l'industrie forestière (2022 – 18,4 M\$ [15 %] pour sept entités ou groupes).

### 11. Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit présente le coût et la juste valeur des instruments financiers par catégorie.

	2023		Total
	Juste valeur	Coût après amortissement	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	189 783 511 \$	- \$	\$ 189 783 511 \$
Créances générales	-	427 679	427 679
Intérêts à recevoir	-	795 286	795 286
Prêts	-	73 604 095	73 604 095
Placements	-	20 465 359	20 465 359
Créditeurs et charges à payer	-	13 947 144	13 947 144
Revenus reportés	-	-	-
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	7 150 000	7 150 000
Dépôts détenus en fiducie	-	37 199 990	37 199 990
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	235 523 565	235 523 565
	<b>189 783 511 \$</b>	<b>389 113 119 \$</b>	<b>578 896 630 \$</b>

	2022		Total
	Juste valeur	Coût après amortissement	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	190 124 097 \$	- \$	190 124 097 \$
Créances générales	-	253 860	253 860
Intérêts à recevoir	-	526 862	526 862
Prêts	-	70 807 713	70 807 713
Placements	-	17 109 488	17 109 488
Créditeurs et charges à payer	-	15 756 236	15 756 236
Revenus reportés	-	249 134	249 134
Provision pour perte sur garanties d'emprunts	-	7 440 000	7 440 000
Dépôts détenus en fiducie	-	44 254 990	44 254 990
Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick	-	253 775 160	253 775 160
	<b>190 124 097 \$</b>	<b>410 173 443 \$</b>	<b>600 297 540 \$</b>

Le tableau qui suit présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur après la comptabilisation initiale, classés dans l'un des niveaux 1 à 3 suivants, selon le degré d'observabilité de la juste valeur :

- Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont celles qui sont établies d'après des prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques selon le dernier cours acheteur.

### 11. Classement des instruments financiers (suite)

- Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont celles qui sont établies d'après des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir des prix).
- Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont celles qui sont établies d'après des techniques d'évaluation qui comprennent des données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

	2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	189 783 511 \$	- \$	- \$	\$ 189,783,511 \$
	<b>189 783 511 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>\$ 189,783,511 \$</b>

	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	190 124 097 \$	- \$	- \$	\$ 190 124 097 \$
	<b>190 124 097 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>\$ 190 124 097 \$</b>

### 12. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les immobilisations corporelles acquises et améliorées dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice.

	2023			2022
	Terrains	Logiciels	Total	Total
Durée de vie utile estimative (en années)	Indéterminée	De 5 à 15		
<b>Coûts</b>				
Coûts – ouverture	389 500	868 819	1 258 319	-
Transferts (note 23)	-	-	-	868 819
Entrées	-	285 663	285 663	389 500
Sorties	(89 600)	-	(89 600)	-
Pertes de valeur	-	-	-	-
<b>Coûts – clôture</b>	<b>299 900</b>	<b>1 154 482</b>	<b>1 454 382</b>	<b>1 258 319</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
Amortissement cumulé – ouverture	-	409 744	409 744	-
Transferts	-	-	-	235 158
Amortissement	-	212 196	212 196	174 586
Sorties	-	-	-	-
<b>Amortissement cumulé – clôture</b>	<b>-</b>	<b>621 940</b>	<b>621 940</b>	<b>409 744</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>299 900</b>	<b>532 542</b>	<b>832 442</b>	<b>848 575</b>

Des immobilisations corporelles d'une valeur comptable nette de 633 661 \$ (coût de 868 819 \$, moins l'amortissement cumulé de 235 158 \$) ont été transférées à ONB le 1<sup>er</sup> avril 2021 à la suite d'une opération de restructuration survenue au cours de l'exercice précédent (se reporter à la note 23).

### 13. Crédoeurs et charges à payer

	2023	2022
Dettes fournisseurs	3 811 159 \$	3 566 479 \$
Aide financière	5 108 858	6,709 115
Obligations constatées pour coûts après fermeture (note 14)	4 254 417	4,213 601
Passifs liés aux congés	495 382	478 439
Salaires et avantages	276 497	788 602
Taxe sur les produits et services	830	-
	<b>13 947 144 \$</b>	<b>15 756 236 \$</b>

### 14. Obligation constatée pour coûts après fermeture

ONB est responsable de la surveillance et du traitement continu de quatre sites environnementaux utilisés par des usines de pâte à papier (2022 – cinq sites environnementaux). Les décharges sont maintenant fermées parce qu'elles ont atteint leur pleine capacité et aucun calendrier n'est actuellement établi à l'égard des travaux de recouvrement. Les décharges ont été fermées et ne nécessitent aucun financement supplémentaire pour les procédures de fermeture. Le passif comptabilisé dans les états financiers fait l'objet d'une incertitude relative à la mesure et les montants comptabilisés reposent sur le jugement de la direction et les meilleures informations mises à sa disposition. Les obligations constatées pour les coûts après la fermeture ont été déterminées selon une estimation des coûts après la fermeture, soit 4,2 M\$ (2022 – 4,2 M\$).

La direction estime que les coûts après fermeture ne seront pas engagés dans un proche avenir et aux fins de ce calcul, les coûts sont estimés au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2023, les coûts de surveillance annuels estimatifs qui se chiffraient à 55 936 \$ (2022 – 52 770 \$) ne sont pas financés par ONB puisque ces coûts sont actuellement couverts par l'usine de pâte à papier dans le cadre de son programme d'entretien continu. Si l'usine de pâte à papier cessait ses activités, ONB assumerait la responsabilité et financerait les coûts de surveillance annuels.

### 15. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent les apports reçus et inutilisés qui sont assortis de critères d'admissibilité ou de restrictions. Au 31 mars 2023, ONB n'avait comptabilisé aucune opération liée aux revenus reportés (2022 – 249 134 \$) dont les critères d'admissibilité ou les restrictions n'avaient pas encore été respectés.

### 16. Passifs éventuels

#### (a) Emprunts garantis

ONB a fourni des garanties en ce qui concerne des facilités de crédit de différentes entités. Au 31 mars 2023, il y avait une garantie en cours (2022 – trois) pour une valeur totale de 14,3 M\$ (2022 – 14,6 M\$) avec une provision de 7,1 M\$ (2022 – 7,4 M\$). La garantie restante arrivera à échéance en 2027 et est assortie de sûretés constituées sur divers actifs, et le produit de la liquidation devrait permettre de régler une tranche des paiements éventuels en vertu des garanties.

#### (b) Obligations juridiques

ONB est partie à diverses poursuites judiciaires découlant d'activités gouvernementales dont l'issue est impossible à déterminer ou à l'égard desquelles la meilleure estimation de la direction des pertes probables découlant de ces poursuites a été comptabilisée dans les états financiers. Ces montants ne sont pas divulgués afin d'éviter toute incidence défavorable sur l'issue de ces litiges.

### 17. Dépôts détenus en fiducie

La province détient (au nom d'ONB) les fonds reçus de la part des candidats au Programme des candidats des provinces. Les fonds demeurent en fiducie jusqu'à ce qu'il soit établi que les critères précis liés aux fonds détenus en fiducie ont été respectés. Si les critères spécifiques ne sont pas respectés, les fonds sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats d'ONB au poste Division de la croissance démographique. Au 31 mars 2023, ONB détenait en fiducie un montant de 37,2 M\$ (2022 – 44,3 M\$).

### 18. Montants à payer à la province du Nouveau-Brunswick

	2023	2022
Valeur nominale du portefeuille total	236 300 642 \$	254 568 075 \$
Intérêts sur les prêts assortis de conditions avantageuses	(919 599)	(1 297 174)
Tranche amortie	142 522	504 259
Valeur comptable du portefeuille total	<b>235 523 565 \$</b>	<b>253 775 160 \$</b>

La province accorde des prêts sans intérêt à ONB qui sont ensuite octroyés aux clients. Les remboursements des clients sont déduits des prêts à rembourser à la province.

### 19. Services d'administration et de développement des affaires

	2023	2022
Salaires et avantages	13 028 499 \$	12 142 209 \$
Autres services	4 923 536	4 122 942
Matières et fournitures	176 041	128 498
Immobilisations corporelles	155 866	122 881
Amortissement	212 196	174 586
	<b>18 496 138 \$</b>	<b>16 691 116 \$</b>

Des charges de 4,46 M\$ (2022 – 2,98 M\$) liées à la croissance démographique, une responsabilité qui a été transférée à ONB le 1<sup>er</sup> avril 2021 (se reporter à la note 23), ont été engagées au titre des services d'administration et de développement des affaires.

### 20. Engagements

Les montants suivants sont des engagements financiers pour des accords d'aide financière.

	Engagement
2024	21 727 373 \$
2025	19 301 469 \$
2026	9 409 741 \$
2027	4 043 637 \$
2028	4 623 861 \$

Les montants suivants sont des engagements financiers futurs pour des dépenses de fonctionnement découlant d'accords contractuels.

	Engagement
2024	517 298 \$
2025	230 392 \$
2026	186 334 \$
2027	71 195 \$
2028	-

## 21. Compte à fins déterminées

### Secrétariat provincial-territorial de l'immigration

Le Secrétariat provincial-territorial de l'immigration a été créé en 2008 pour soutenir le Forum des ministres responsables de l'immigration. Le Secrétariat provincial-territorial de l'immigration a pour rôle de faciliter la collaboration multilatérale et la communication entre les ministères provinciaux et territoriaux responsables de l'immigration.

Les provinces assument successivement par rotation de trois ans l'administration du Secrétariat provincial-territorial de l'immigration. Le Nouveau-Brunswick, par l'entremise d'ONB, est responsable de l'administration du Secrétariat provincial-territorial de l'immigration jusqu'au 31 mars 2023. Le 1<sup>er</sup> avril 2023, l'administration du Secrétariat provincial-territorial de l'immigration ainsi qu'un excédent accumulé de 255 913 \$ ont été transférés à la province de la Saskatchewan.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités du Secrétariat provincial-territorial de l'immigration, qui est exclu du périmètre comptable d'ONB, depuis qu'ONB en supervise l'administration.

### Compte à fins déterminées

#### Secrétariat provincial-territorial de l'immigration

	2023			2022	
	Excédent accumulé d'ouverture	Revenus	Charges	Excédent accumulé	Excédent accumulé
Secrétariat provincial-territorial de l'immigration	268 686 \$	300 000 \$	312 773	255 913	268 686 \$
	268 686 \$	300 000 \$	312 773 \$	255 913 \$	268 686 \$

## 22. Budget

Les chiffres budgétaires inclus dans les présents états financiers correspondent aux montants publiés dans le Budget principal et approuvés par le conseil d'administration d'ONB; ils ont été ajustés pour tenir compte des transferts de la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre de son Programme des provisions pour les fonds supplémentaires. Au cours de l'exercice, ONB a reçu un transfert de 930 322 \$ (2022 – 735 245 \$) au titre des Services d'administration et de développement des affaires pour les coûts associés au règlement de contrats et aux ententes dans le cadre desquelles les employés sont exclus des négociations.

## 23. Opération de restructuration

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a officiellement transféré à ONB les responsabilités de la Division de la croissance démographique ainsi que les actifs et passifs connexes. ONB et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail sont tous deux contrôlés par la province. Ce transfert visait à aligner sur le mandat de croissance économique d'ONB les objectifs en matière d'immigration économique qui consistent à attirer et à maintenir en poste des personnes talentueuses.

L'incidence nette des actifs et des passifs transférés était de 0 \$. La valeur comptable des actifs et des passifs transférés s'établit comme suit :

	2021-22
<b>Actifs</b>	
Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	59 006 969 \$
Immobilisations corporelles (logiciels)	868 819
Amortissement cumulé	(235 158)
<b>Total des actifs comptabilisés</b>	<b>59 640 630</b>
<b>Passifs</b>	
Revenus reportés	145 640
Dépôts détenus en fiducie	59 494 990
<b>Total des passifs comptabilisés</b>	<b>59 640 630</b>
Gain (perte) découlant de la restructuration	- \$

Les coûts de restructuration étant minimes, ils ne sont pas présentés séparément. Tous les coûts liés à la restructuration ont été imputés aux activités au moment où ils ont été engagés. Une obligation contractuelle dont la nature et la valeur sont négligeables a été transférée à ONB pour 2022-2023.

Aucune opération de restructuration n'a été comptabilisée en 2022-2023.

## 24. Chiffres correspondants

Certains chiffres de 2021-2022 ont été présentés de façon à ce que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les états financiers de 2022-2023.

# ASSOCIER DES GENS FORMIDABLES À UN AVENIR PROSPÈRE

ONB est fière d'être responsable et transparente. Comme le démontrent les résultats présentés dans ce rapport annuel, notre approche pangouvernementale en matière de développement économique porte des fruits. L'atteinte de ses résultats et l'accomplissement réussi de notre mandat ne seraient pas possibles sans le concours des personnes extraordinaires dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick pour faire de la province un meilleur endroit où vivre et travailler. En effet, la force de nos relations est à la base de notre réussite collective. ONB continue de travailler avec ses partenaires locaux, provinciaux et fédéraux pour soutenir la communauté des affaires du Nouveau-Brunswick et guider la province vers la poursuite de sa croissance économique. Pour obtenir des renseignements sur les ressources, les soutiens, les histoires de réussite, les coordonnées et les mises à jour relatives à ONB et aux affaires du Nouveau-Brunswick, consultez le site Web [onbcanada.ca/fr](https://onbcanada.ca/fr).



Carolyn Connors, chargée du développement des affaires, ONB

# COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

---

Téléphone : +1-506-453-5471  
Numéro sans frais : +1-855-746-4662 (en Amérique du Nord)  
Télécopieur : +1-506-444-4277  
Courriel : [info@ONBCanada.ca](mailto:info@ONBCanada.ca)

Place 2000, 250, rue King  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 9M9 Canada

[ONBCanada.ca/fr](https://ONBCanada.ca/fr)

